

COOP CARBONE

Regard sur l'avenir pour l'agroalimentaire du Québec

Consultation des acteurs de l'agriculture
et de la fabrication des aliments sur leur
confiance en l'avenir

Préparée pour
l'Union des producteurs agricoles

Mars
2021

SIÈGE SOCIAL:
502-125, boul. Charest Est
Québec, QC G1K 3G5
BUREAU DE MONTRÉAL:
203-1097, rue Saint-Alexandre
Montréal, QC H2Z 1P8

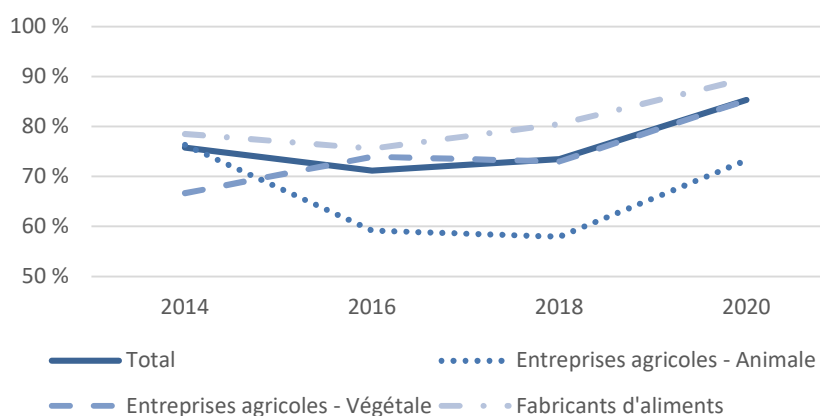
FAITS SAILLANTS

Ce rapport présente les résultats d'un sondage réalisé auprès de 402 chefs d'entreprises (200 entreprises agricoles et 202 entreprises du secteur de la fabrication des aliments) afin de mesurer leur niveau de confiance face à la conjoncture économique. Faisant suite à des enquêtes similaires réalisées en 2014, 2016 et 2018, ce sondage a été réalisé à la fin 2020, une période marquée par la pandémie de COVID-19, qui a généré de nombreux soubresauts pour les secteurs de l'agriculture et de la fabrication des aliments.

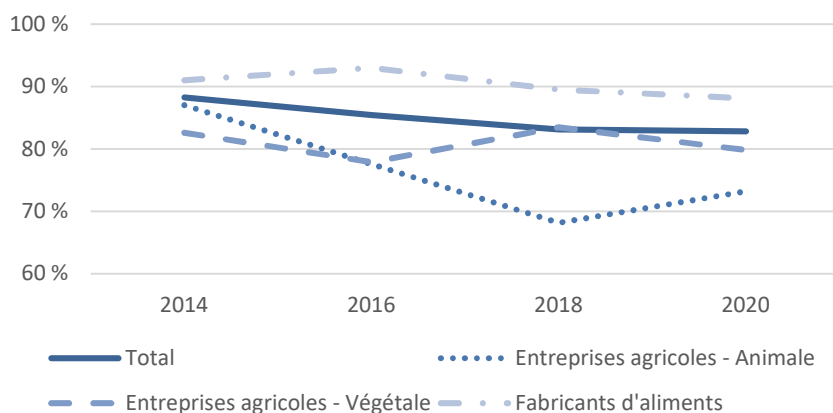
Constat #1 : une confiance qui atteint un sommet à l'égard de l'évolution de l'économie agroalimentaire... et qui se maintient à l'égard de l'évolution des entreprises.

Environ huit producteurs agricoles et neuf fabricants d'aliments sur dix ont affirmé avoir très ou assez confiance à l'égard de l'évolution de l'économie agroalimentaire au Québec au cours des trois prochaines années. En deux ans, la part des répondants (toutes catégories confondues) ayant déclaré avoir très ou assez confiance est passée de 73 % à 85 %, un sommet. La tendance à la hausse est généralisée dans l'ensemble des sous-groupes.

Part des répondants se disant très ou assez confiants à l'égard de l'évolution de l'économie agroalimentaire au Québec au cours des trois prochaines années



Part des répondants se disant très ou assez confiants à l'égard de l'évolution de leur entreprise au cours des trois prochaines années

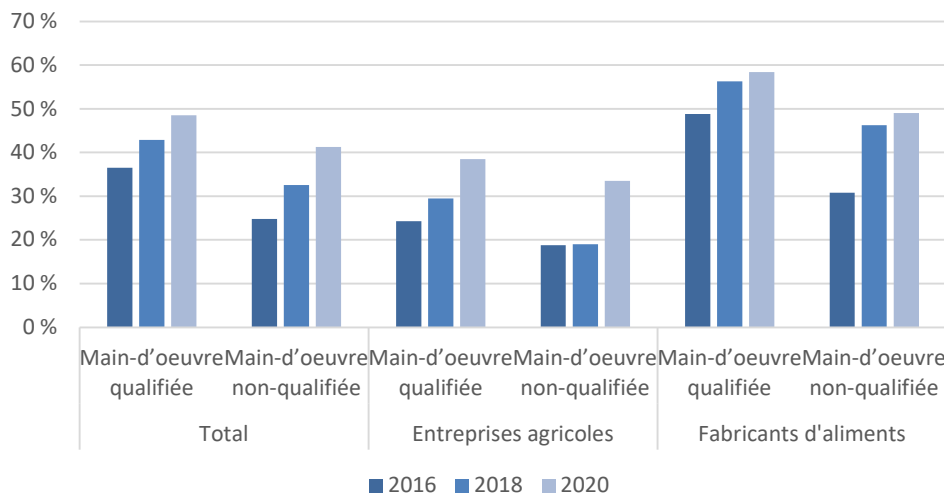


Pendant ce temps, le niveau de confiance des répondants au sujet de l'évolution de leur entreprise au cours des trois prochaines années est demeuré pratiquement identique à celui enregistré en 2018, avec 83 % d'entre eux (toutes catégories confondues) se disant très ou assez confiants.

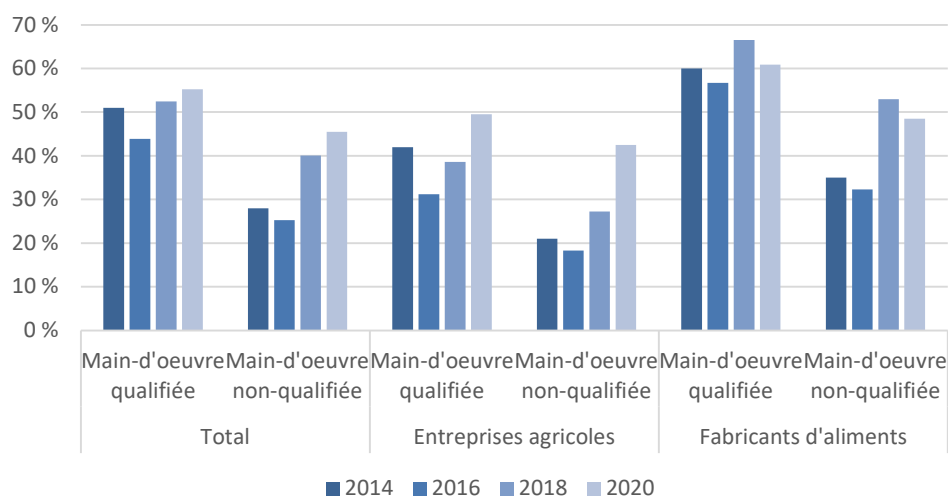
Constat #2 : une proportion croissante de répondants qui a rencontré des problèmes liés à la disponibilité de la main-d'œuvre... et qui s'attend à en rencontrer dans les années à venir.

La disponibilité de main-d'œuvre qualifiée représente l'obstacle rencontré par le plus grand nombre de répondants, alors que la disponibilité de main-d'œuvre non qualifiée arrive en 3^e position. Or, ces enjeux de main-d'œuvre affectent une proportion croissante des répondants, et ce, particulièrement dans le secteur agricole. Les obstacles se rapportant à la main-d'œuvre sont en fait les seuls qui semblent affecter une part croissante de répondants.

Évolution de la part des répondants ayant rencontré des difficultés liées à la main-d'œuvre au cours des deux dernières



Évolution de la part des répondants appréhendant des obstacles liés à la main-d'œuvre au cours des trois prochaines années



Compte tenu de ces difficultés, il n'est pas surprenant que la disponibilité de la main-d'œuvre soit un obstacle appréhendé par un nombre croissant de répondants, en particulier pour les entreprises agricoles. Les difficultés rencontrées par les entreprises agricoles à l'été 2020 pour combler leurs besoins de main-d'œuvre

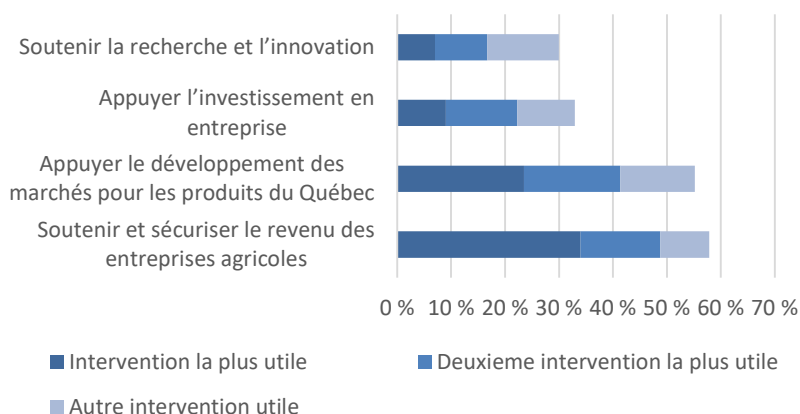
pourraient expliquer ce mouvement, du moins en partie, mais la montée des enjeux de main-d'œuvre dans les préoccupations des répondants semble avoir précédé le déclenchement de la pandémie de COVID-19.

Constat #3 : des entreprises agricoles qui demeurent principalement préoccupées par les prix obtenus pour les produits mis en marché... et, ensuite, par la disponibilité ou le coût des intrants.

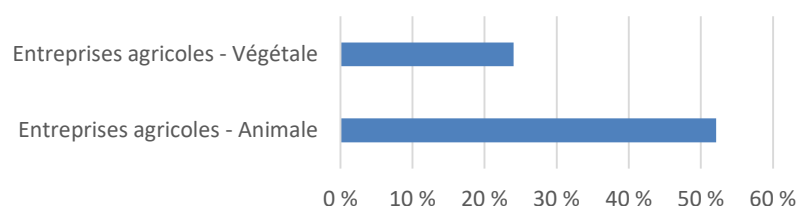
Au sein du secteur agricole, les prix des produits mis en marché représentent l'enjeu touchant le plus grand nombre de répondants, autant en ce qui a trait aux difficultés rencontrées dans les deux dernières années qu'au sujet des obstacles appréhendés au cours des trois prochaines années. Les entreprises d'élevage sont légèrement plus nombreuses à avoir fait face à de tels enjeux dans le passé, par rapport aux entreprises de production végétale. Néanmoins, ces deux sous-groupes s'attendent, pour les prochaines années, à des difficultés à ce niveau dans des proportions similaires. Les enjeux liés à la disponibilité ou au coût des intrants représentent, quant à eux, la seconde difficulté en importance rencontrée dans les dernières années, et le troisième obstacle le plus appréhendé pour les années à venir pour les entreprises agricoles.

Compte tenu de la place prépondérante de ces facteurs dans les préoccupations agricoles, et puisque ceux-ci ont une incidence majeure sur la rentabilité des entreprises, il n'est pas surprenant que le soutien et la sécurisation du revenu agricole pointent au premier rang des interventions gouvernementales jugées les plus utiles par les répondants.

Interventions gouvernementales jugées utiles par les producteurs agricoles



Part des répondants agricoles identifiant le soutien et la sécurisation du revenu des entreprises agricoles comme étant l'intervention gouvernementale la plus utile pour le développement du secteur agroalimentaire québécois

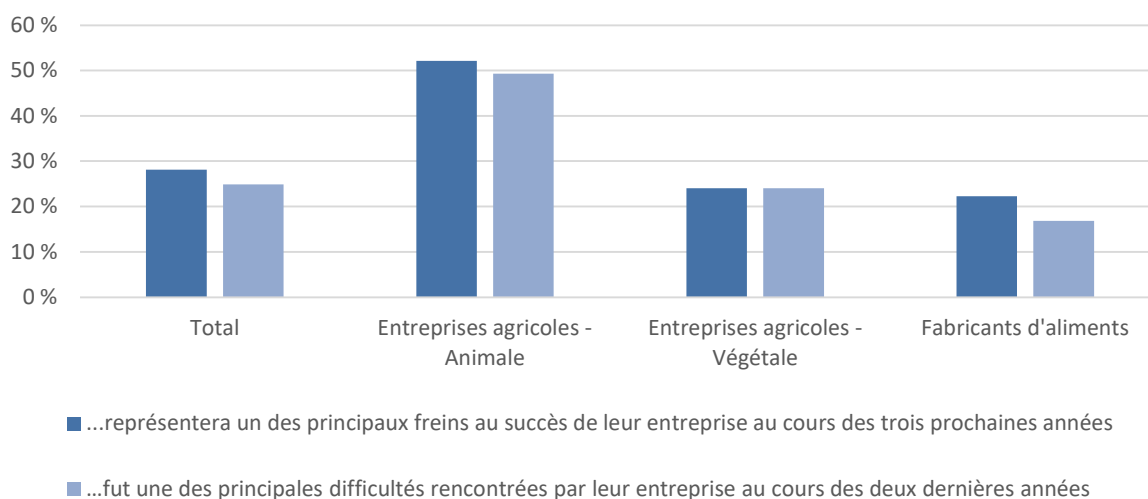


De plus, les entreprises d'élevage sont deux fois plus nombreuses à identifier le soutien et la sécurisation du revenu des entreprises agricoles comme étant l'intervention la plus utile pour le développement du secteur agroalimentaire.

Constat #4 : une concurrence étrangère qui représente un obstacle au succès de leur entreprise pour environ un éleveur sur deux... contre environ une entreprise de production végétale sur quatre.

Les réponses offertes par les éleveurs sondés semblent indiquer que la concurrence étrangère représente un obstacle de plus en plus important pour leurs entreprises. En effet, ceux-ci ont été largement plus nombreux que les autres sous-groupes de répondants à identifier la concurrence étrangère autant comme difficulté passée que comme obstacle futur appréhendé.

Part des répondants pour qui la concurrence étrangère...



La confiance d'environ un producteur agricole sur deux à l'égard de l'évolution de son entreprise est influencée par les opportunités et les enjeux liés au commerce international, et ce, qu'il soit spécialisé en élevage ou en production végétale. Toutefois, les éleveurs ont majoritairement tendance à percevoir une influence négative, contrairement aux entreprises de production végétale.

Type d'influence que le commerce international a sur le niveau de confiance des producteurs agricoles

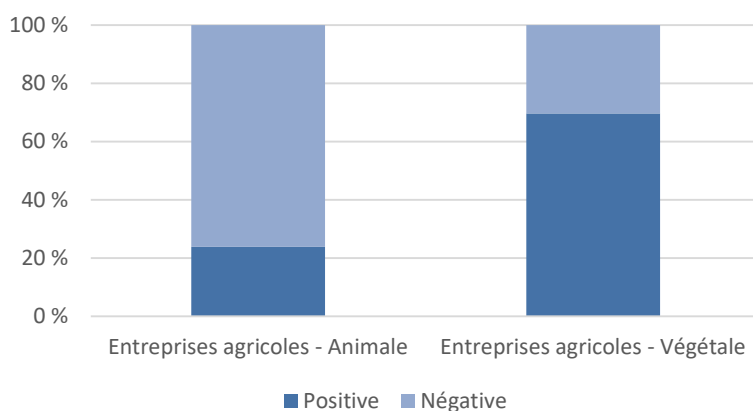


TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	1
2. PERSPECTIVES D'AVENIR DES ENTREPRISES	3
3. PRIORITÉS ET OBSTACLES ATTENDUS DANS LES PROCHAINES ANNÉES	10
4. ENJEUX RENCONTRÉS DANS LES DERNIÈRES ANNÉES.....	13
5. INTERVENTIONS GOUVERNEMENTALES.....	16
6. CONCLUSION	21
ANNEXE 1. PROFIL DES RÉPONDANTS	23
ANNEXE 2. MÉTHODOLOGIE	25
ANNEXE 3. QUESTIONNAIRE	27

Liste des figures

FIGURE 1. DEGRÉ DE CONFIANCE DES RÉPONDANTS À L'ÉGARD DE L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE AGROALIMENTAIRE AU QUÉBEC AU COURS DES TROIS PROCHAINES ANNÉES.....	3
FIGURE 2. PART DES RÉPONDANTS SE DISANT TRÈS OU ASSEZ CONFIANTS À L'ÉGARD DE L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE AGROALIMENTAIRE AU QUÉBEC AU COURS DES TROIS PROCHAINES ANNÉES	4
FIGURE 3. DEGRÉ DE CONFIANCE DES RÉPONDANTS À L'ÉGARD DE L'ÉVOLUTION DE LEUR ENTREPRISE AU COURS DES TROIS PROCHAINES ANNÉES	5
FIGURE 4. PART DES RÉPONDANTS QUI SONT TRÈS OU ASSEZ CONFIANTS À L'ÉGARD DE L'ÉVOLUTION DE LEUR ENTREPRISE AU COURS DES TROIS PROCHAINES ANNÉES.....	5
FIGURE 5. INFLUENCE DES OPPORTUNITÉS ET DES ENJEUX LIÉS AU COMMERCE INTERNATIONAL SUR LE DEGRÉ DE CONFIANCE DES RÉPONDANTS À L'ÉGARD DE L'ÉVOLUTION DE LEUR ENTREPRISE.....	6
FIGURE 6. TYPE D'INFLUENCE QUE LE COMMERCE INTERNATIONAL A SUR LE NIVEAU DE CONFIANCE DES PRODUCTEURS AGRICOLES	7
FIGURE 7. CHANGEMENT ATTENDU PAR LES RÉPONDANTS POUR LES REVENUS DE LEUR ENTREPRISE AU COURS DES TROIS PROCHAINES ANNÉES	8
FIGURE 8. CHANGEMENT ATTENDU PAR LES RÉPONDANTS POUR LE NOMBRE D'EMPLOYÉS DE LEUR ENTREPRISE AU COURS DES TROIS PROCHAINES ANNÉES	9
FIGURE 9. PRIORITÉS* DES RÉPONDANTS POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	10
FIGURE 10. OBJECTIFS DES INVESTISSEMENTS ENVISAGÉS AU COURS DES TROIS PROCHAINES ANNÉES.....	11
FIGURE 11. OBSTACLES APPRÉHENDÉS POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	12
FIGURE 12. PART DES RÉPONDANTS APPRÉHENDANT LES OBSTACLES LES PLUS FRÉQUEMMENT MENTIONNÉS, 2014-2020	13
FIGURE 13. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES	14

FIGURE 14. PART DES RÉPONDANTS AYANT RENCONTRÉ CERTAINES DIFFICULTÉS AU COURS DES DEUX DERNIÈRES, 2016-2020	15
FIGURE 15. PART DES RÉPONDANTS AYANT RENCONTRÉ DES PROBLÈMES DE RECRUTEMENT DE MAIN-D'ŒUVRE DANS LA DERNIÈRE ANNÉE, 2018-2020.....	16
FIGURE 16. INTERVENTIONS GOUVERNEMENTALES JUGÉES UTILES PAR LES PRODUCTEURS AGRICOLES	17
FIGURE 17. PROPORTION DES ENTREPRISES AGRICOLES AYANT IDENTIFIÉ LE SOUTIEN ET LA SÉCURISATION DU REVENU DES ENTREPRISES AGRICOLES COMME ÉTANT L'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE LA PLUS UTILE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS	17
FIGURE 18. INTERVENTIONS GOUVERNEMENTALES JUGÉES UTILES PAR LES FABRICANTS D'ALIMENTS.....	18
FIGURE 19. PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE JUGÉS UTILES PAR LES PRODUCTEURS AGRICOLES¹	19
FIGURE 20. QUELLE PRIORITÉ DEVRAIT ÊTRE CONSIDÉRÉE PAR LE GOUVERNEMENT EN PRIORITÉ?¹.....	20
FIGURE 21. PRODUCTIONS PRINCIPALES DES PRODUCTEURS AGRICOLES	23
FIGURE 22. CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRISES AGRICOLES SONDEES.....	24
FIGURE 23. CHIFFRE D'AFFAIRES DES FABRICANTS D'ALIMENTS SONDÉS	24

1. INTRODUCTION

En 2014, l'Union des producteurs agricoles réalisait pour la première fois un sondage auprès de chefs d'entreprises des secteurs de l'agriculture et de la fabrication des aliments pour comprendre comment ceux-ci envisageaient l'avenir, compte tenu de la conjoncture économique¹. Quel est leur niveau de confiance face à l'avenir de l'économie agroalimentaire et à celui de leur entreprise? Quelles seront leurs priorités et quels obstacles pensent-ils rencontrer dans les années à venir? Comment les gouvernements peuvent-ils appuyer le développement du secteur agroalimentaire québécois? Ce coup de sonde visait ainsi à mesurer le degré de confiance des acteurs de l'agroalimentaire face à l'avenir économique et à éclairer les principaux enjeux actuels en consultant les principaux concernés, c'est-à-dire les entrepreneurs du milieu.

Ce sondage a ensuite été mis à jour en 2016 et 2018². La dernière mise à jour avait permis de faire les constats suivants :

- Le niveau de confiance des entreprises des secteurs de l'agriculture et de la fabrication des aliments était globalement élevé, mais avait diminué pour certains types d'entreprises, en particulier les entreprises agricoles spécialisées en élevage;
- Les opportunités et les enjeux liés au commerce international influençaient le niveau de confiance d'une majorité de répondants;
- Les difficultés de recrutement de la main-d'œuvre représentaient un enjeu de plus en plus important pour les entreprises consultées, et;
- Les questions de rentabilité des entreprises arrivaient en tête des enjeux et des besoins des répondants.

Ce rapport présente la plus récente mise à jour de cet exercice, réalisée durant les mois de novembre et décembre 2020. Or, l'année 2020 a été marquée par la pandémie de COVID-19, dont l'impact a été ressenti dans toutes les sphères de la société, incluant pratiquement

¹ ÉcoRessources (2014). *Confiance dans l'industrie agroalimentaire au Québec : résultats d'une consultation des acteurs du secteur agroalimentaire au sujet de leur confiance envers leurs perspectives futures*. Préparé pour l'Union des producteurs agricoles. Novembre.

² ÉcoRessources (2016). *Optimisme et défis en agroalimentaire : résultats d'une consultation après des acteurs du secteur agroalimentaire au sujet de leur confiance envers l'avenir*. Préparé pour l'Union des producteurs agricoles. Novembre.
Coop Carbone (2019). *Consultation des acteurs de l'agroalimentaire sur les perspectives de leurs entreprises*. Préparé pour l'Union des producteurs agricoles. Avril.

l'ensemble des secteurs d'activité économique. Les secteurs de l'agriculture et de la fabrication des aliments n'ont pas fait exception à cette règle.

La majorité des secteurs de production agricole ont ainsi été touchés, d'une façon ou d'une autre, par les effets de la COVID-19 et des mesures mises en place pour freiner la pandémie. Incertitude et retard dans l'arrivée des travailleurs étrangers temporaires, fermetures des restaurants, ralentissement dans le secteur des abattoirs, engouement pour l'achat local, engagement gouvernemental envers l'autonomie alimentaire, etc. Ces effets, sans précédent, ont forcé certains secteurs à absorber des pertes, alors que d'autres secteurs ont pu tirer profit de la crise. Sans nier les difficultés importantes rencontrées par certains secteurs de production, notamment au niveau des enjeux de main-d'œuvre, il semble que, globalement, le secteur agricole ait fait preuve de résilience, en limitant les effets négatifs de la crise, surtout en comparaison avec les autres secteurs d'activité, du moins selon les informations disponibles au moment de la rédaction de ce rapport.

Les répondants au sondage ont donc été contactés alors que la pandémie de COVID-19 avait généré de nombreux soubresauts pour les secteurs de l'agriculture et de la fabrication des aliments, et qu'une deuxième vague battait son plein (cas d'infection à la hausse, ajout de mesures sanitaires par le gouvernement québécois pour freiner la transmission de la maladie, etc.). Par ailleurs, après un printemps et un début d'été marqués par beaucoup d'incertitude et certaines difficultés concrètes, certains secteurs agricoles montraient, au moment de la réalisation du sondage, des signes encourageants de redressement (ex. ventes au détail de lait à la hausse) et certains indicateurs affichaient même une tendance fortement positive par rapport aux années précédentes (ex. prix des grains et oléagineux). Pour cette raison, et bien que la décision fût prise de ne pas ajouter de question spécifique à cette situation particulière afin d'assurer une continuité méthodologique permettant de comparer les réponses obtenues au fil des ans, le lecteur est avisé de garder en tête le contexte exceptionnel et fluctuant dans lequel l'étude a été menée.

Au total, 402 chefs d'entreprise représentant 200 entreprises agricoles et 202 fabricants d'aliments ont répondu au sondage. Les résultats sont présentés dans les prochaines sections. Pour leur part, les annexes 1, 2 et 3 présentent le profil des répondants, la méthodologie utilisée pour la consultation et le questionnaire d'entrevue.

2. PERSPECTIVES D'AVENIR DES ENTREPRISES

Q1. CONFIANCE À L'ÉGARD DE L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE AGROALIMENTAIRE

Sondés durant les mois de novembre et décembre 2020 (voir Annexe 2 – Méthodologie), les chefs d'entreprises consultés ont affiché un haut degré de confiance à l'égard de l'évolution de l'économie agroalimentaire au Québec au cours des trois prochaines années. En effet, 85 % de tous les répondants ont affirmé avoir très ou assez confiance, soit environ huit producteurs agricoles sur dix (81 %), et neuf fabricants d'aliments sur dix (90 %) (Figure 1).

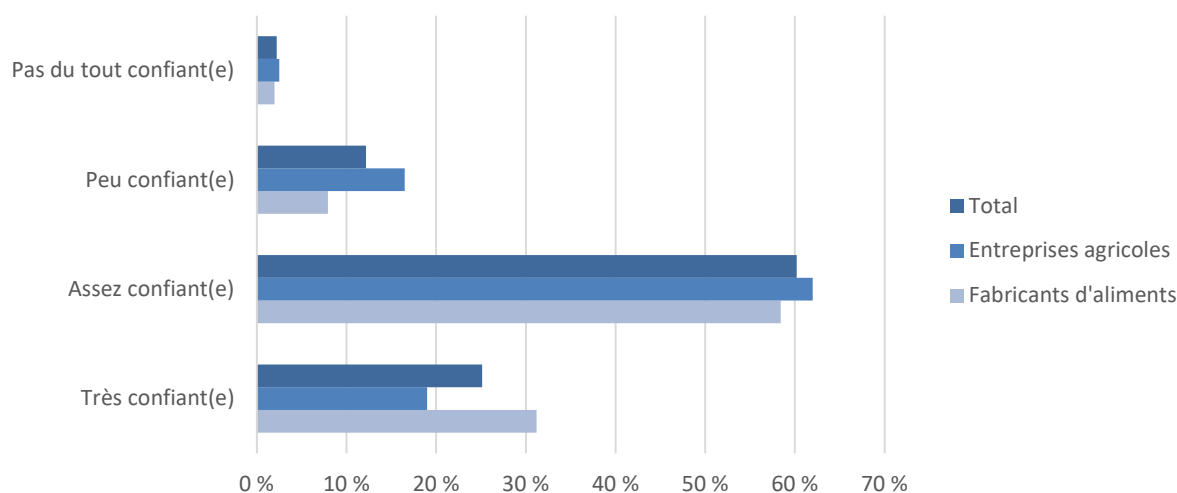


Figure 1. Degré de confiance des répondants à l'égard de l'évolution de l'économie agroalimentaire au Québec au cours des trois prochaines années

Parmi les entreprises agricoles, celles ayant comme production principale une culture végétale sont proportionnellement plus nombreuses à avoir très ou assez confiance à l'égard de l'évolution de l'économie agroalimentaire au Québec au cours des trois prochaines années (85 %, contre 73 % pour les entreprises d'élevage).

Les niveaux de confiance enregistrés représentent des hausses significatives par rapport à la dernière mise à jour de ce sondage, en 2018. En deux ans, la part des répondants (toutes catégories confondues) ayant déclaré avoir très ou assez confiance à l'égard de l'évolution de l'économie agroalimentaire au Québec au cours des trois prochaines années est ainsi passée de 73 % à 85 %. De fait, toutes les catégories d'entreprise affichent une hausse importante de la part de répondants ayant très ou assez confiance entre 2018 et 2020 (Figure 2).

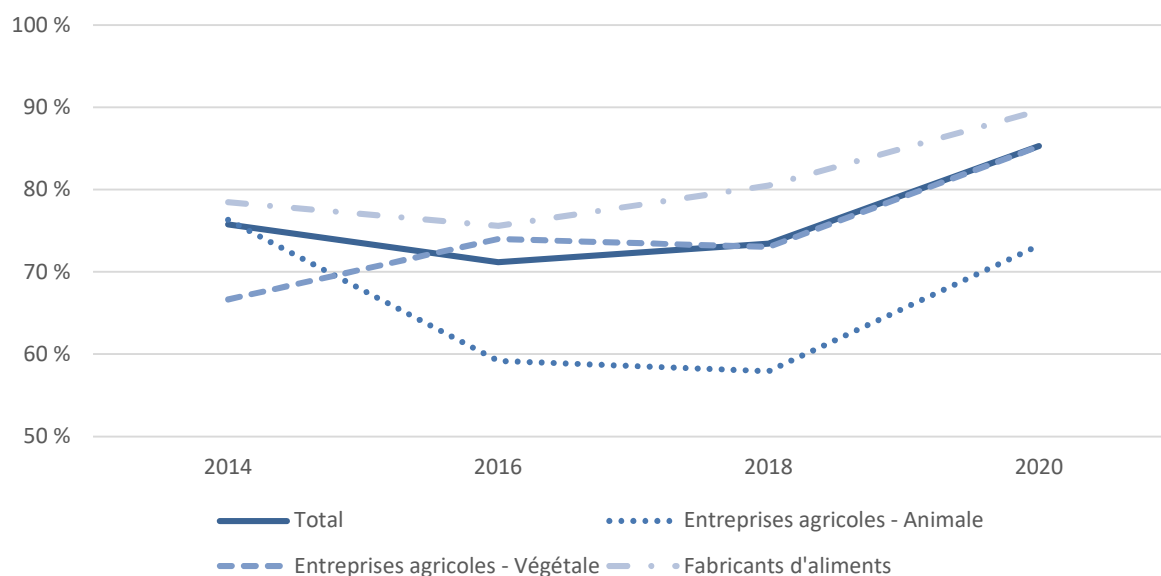


Figure 2. Part des répondants se disant très ou assez confiants à l'égard de l'évolution de l'économie agroalimentaire au Québec au cours des trois prochaines années

Conséquence de ces hausses importantes, le niveau de confiance de l'ensemble des répondants s'avère être le plus élevé enregistré depuis le début de cette série de sondage, en 2014 (Figure 2). Ceci est par ailleurs vrai pour les fabricants d'aliments et les entreprises agricoles spécialisées en production végétale. Dans le cas des entreprises agricoles d'élevage, celles-ci sont revenues à un niveau semblable à celui de 2014, après un creux en 2016 et 2018, et affichent une tendance haussière similaire aux autres sous-groupes de répondants.

Q2. CONFIANCE À L'ÉGARD DE L'ÉVOLUTION DES ENTREPRISES

Les répondants ont également affiché un haut degré de confiance au sujet de l'évolution de leur entreprise au cours des trois prochaines années, avec 83 % d'entre eux qui se disent très ou assez confiants. Cette proportion est plus importante au sein des fabricants d'aliments que des entreprises agricoles (78 % dans le secteur agricole, 88 % dans le secteur de la fabrication d'aliments) (Figure 3). Aucune différence n'apparaît entre les réponses des entreprises agricoles spécialisées en culture végétale et les entreprises d'élevage.

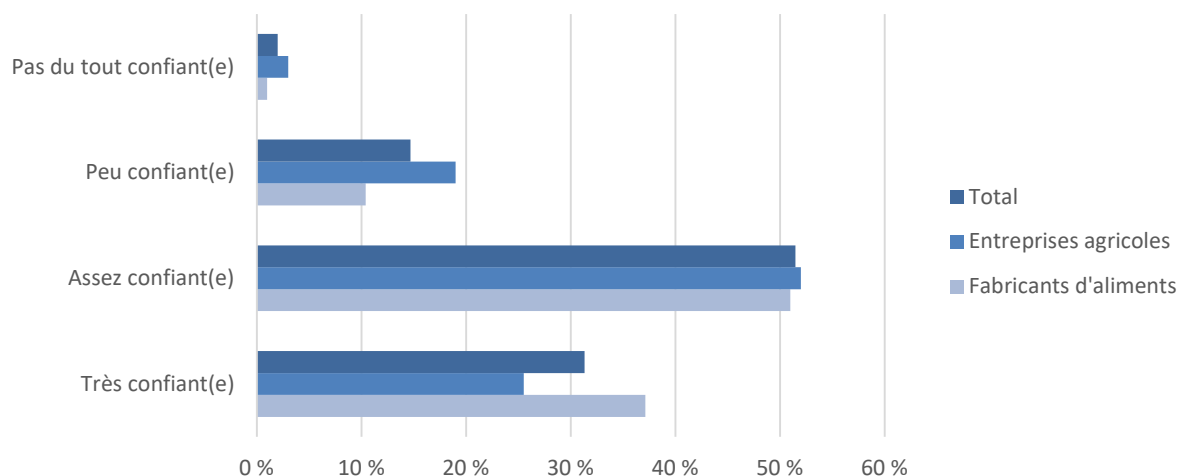


Figure 3. Degré de confiance des répondants à l'égard de l'évolution de leur entreprise au cours des trois prochaines années

Au cours des deux dernières années, la part des répondants ayant déclaré avoir très ou assez confiance à l'égard de l'évolution de leur entreprise au cours des trois prochaines années a diminué au sein des fabricants d'aliments et des entreprises agricoles produisant principalement des cultures, mais ces baisses demeurent faibles. Seules les entreprises d'élevage ont été plus nombreuses qu'en 2018 à se dire très ou assez confiantes à l'égard de l'évolution de leur entreprise (Figure 4).

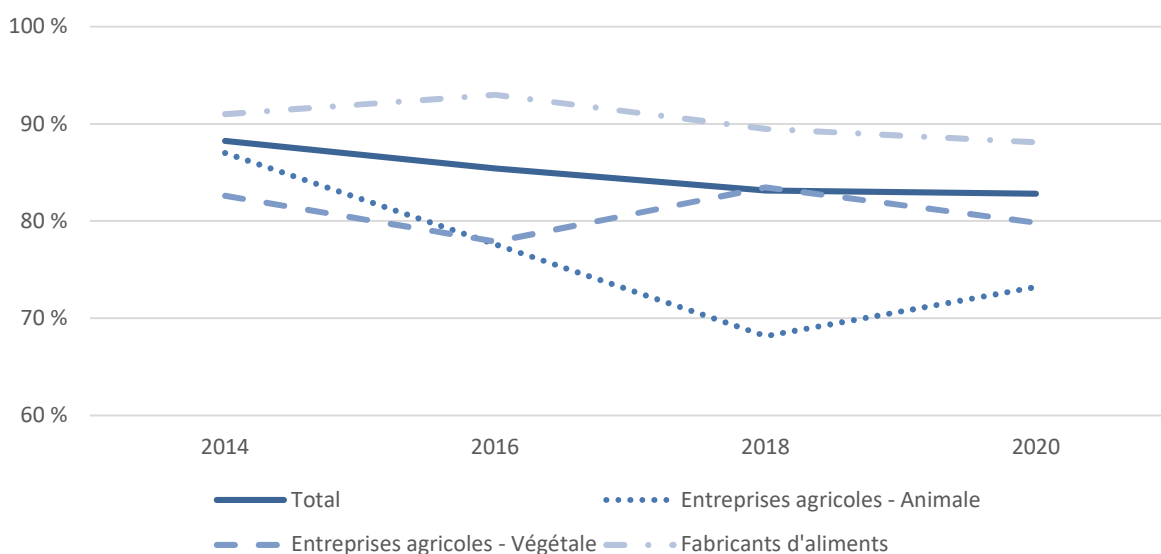


Figure 4. Part des répondants qui sont très ou assez confiants à l'égard de l'évolution de leur entreprise au cours des trois prochaines années

Q3. INFLUENCE DU COMMERCE INTERNATIONAL

La valeur des exportations agroalimentaires québécoises a pratiquement triplé entre 2000 et 2019³, et le commerce international s'avère un facteur incontournable de l'évolution des secteurs de l'agriculture et de la fabrication des aliments du Québec. À la question « Est-ce que les opportunités et les enjeux liés au commerce international influencent votre degré de confiance à l'égard de l'évolution de votre entreprise? », environ la moitié des répondants au sondage (49 %) ont répondu par l'affirmative. Ceux-ci sont par ailleurs partagés à peu près équitablement entre ceux qui perçoivent une influence positive et ceux qui perçoivent plutôt une influence négative sur leur confiance. Fait à noter, les répondants (toutes catégories confondues) sont moins nombreux à affirmer que le commerce international influence leur confiance par rapport aux résultats de la dernière mise à jour de ce sondage (56 % en 2018, contre 49 % en 2020) (Figure 5).

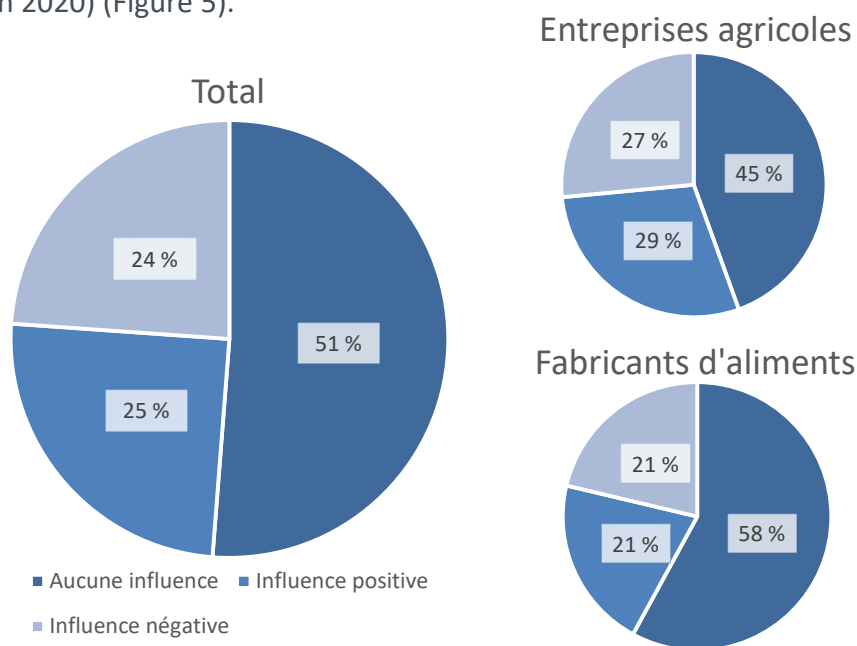


Figure 5. Influence des opportunités et des enjeux liés au commerce international sur le degré de confiance des répondants à l'égard de l'évolution de leur entreprise

³ MAPAQ (2020). *Le bioalimentaire économique : bilan de l'année 2019*. MAPAQ [en ligne]
<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/Bulletins/Pages/Indicateureconomiquedubioalimentaire.aspx>

Comme l'indique la figure précédente, les producteurs agricoles sont proportionnellement plus nombreux à indiquer que le commerce international a une influence sur leur confiance à l'égard de leur entreprise. Par ailleurs, les entreprises du secteur agricole sont fortement polarisées au sujet de l'influence du commerce international sur leur degré de confiance. En effet, les entreprises d'élevage sont significativement plus nombreuses à percevoir une menace dans le commerce international (Figure 6).

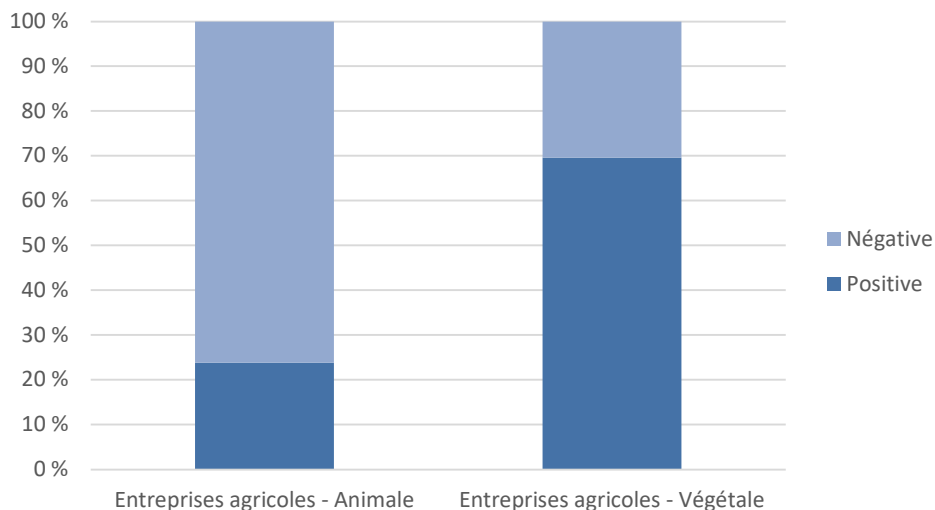


Figure 6. Type d'influence que le commerce international a sur le niveau de confiance des producteurs agricoles

Q4. PERSPECTIVES EN MATIÈRE DE REVENUS

Environ un répondant sur deux s'attend à une augmentation des revenus de son entreprise au cours des trois prochaines années. Les fabricants d'aliments (67 %) sont plus nombreux à anticiper une hausse de revenus que les entreprises agricoles (36 %). Néanmoins, les producteurs agricoles sont peu nombreux à anticiper une diminution de leurs revenus. Dans les faits, la moitié d'entre eux s'attend à un maintien des revenus de leur entreprise (Figure 7).

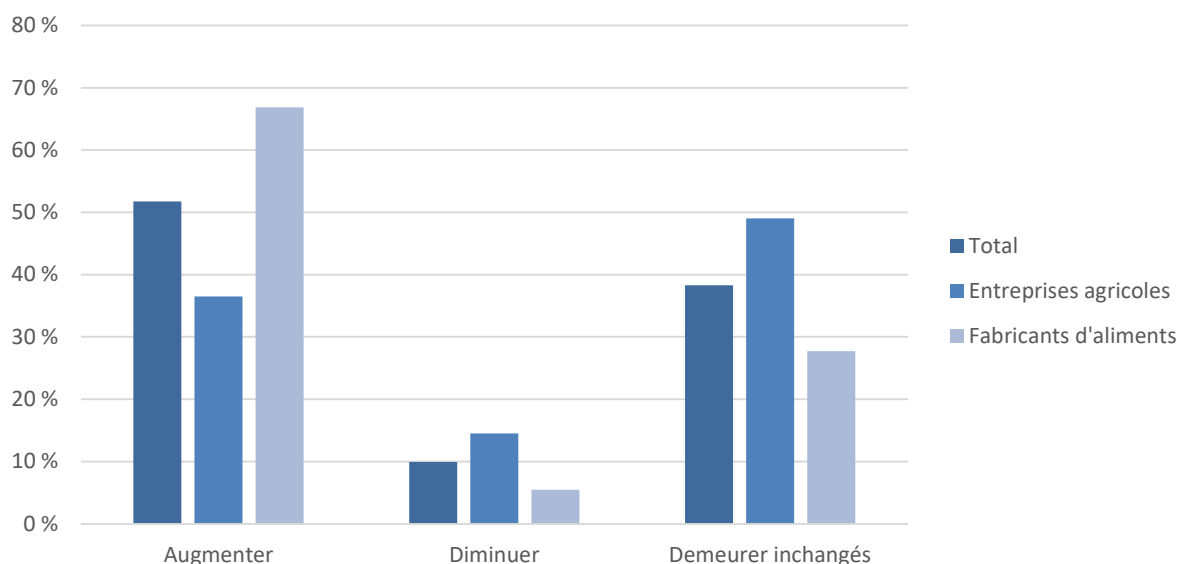


Figure 7. Changement attendu par les répondants pour les revenus de leur entreprise au cours des trois prochaines années

En comparaison avec la dernière mise à jour de ce sondage (2018), on n'observe aucun changement significatif dans les réponses enregistrées pour l'ensemble des répondants et les deux principaux sous-groupes (entreprises agricoles et fabricants d'aliments). Seules les entreprises agricoles spécialisées en élevage semblent plus nombreuses qu'en 2018 à anticiper une hausse de revenus et moins nombreuses à anticiper une baisse.

Q5. PERSPECTIVES EN MATIÈRE DE MAIN-D'ŒUVRE

Près de deux répondants sur trois (66 %) ne s'attendent à aucun changement concernant le nombre d'employés dans leur entreprise au cours des trois prochaines années, alors que 29 % d'entre eux s'attendent à une hausse, et 5 % à une baisse (Figure 8). Ces proportions sont pratiquement identiques à celles enregistrées en 2018.

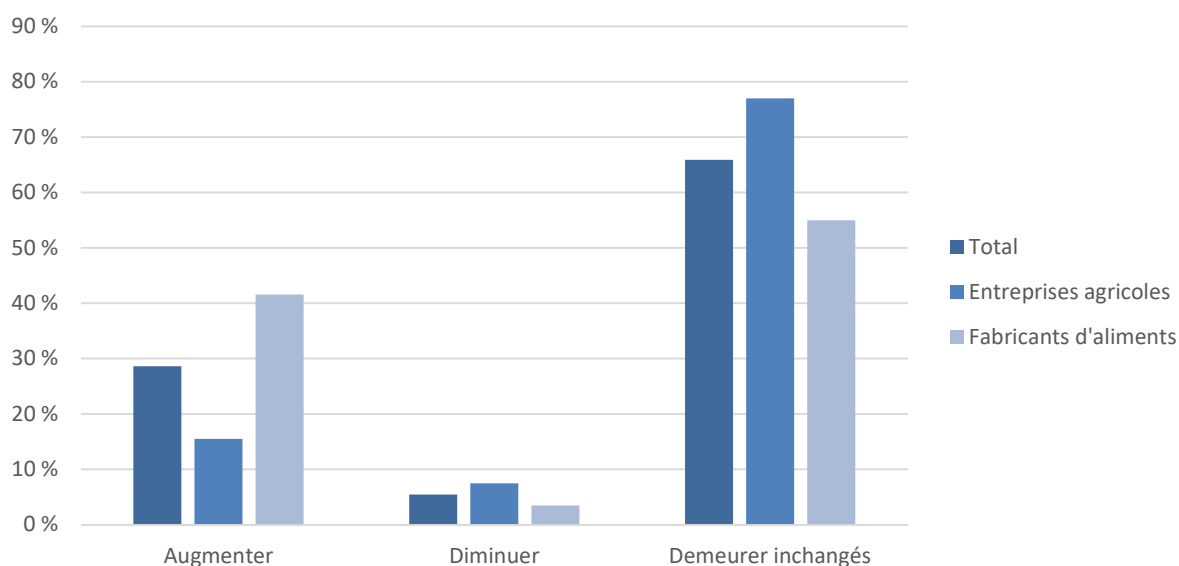


Figure 8. Changement attendu par les répondants pour le nombre d'employés de leur entreprise au cours des trois prochaines années

Les producteurs agricoles sont plus nombreux à n'attendre aucun changement du nombre d'employés de leur entreprise au cours des trois prochaines années, et moins nombreux à anticiper une hausse à ce niveau.

3. PRIORITÉS ET OBSTACLES ATTENDUS DANS LES PROCHAINES ANNÉES

Q6. PRIORITÉS POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Les priorités des répondants au cours des trois prochaines années se révèlent passablement stables au fil des ans. En effet, autant l'ordre des priorités que le nombre de répondants ayant ciblé chaque priorité sont similaires à ceux enregistrés lors des dernières mises à jour de ce sondage.

Ainsi, l'amélioration de la rentabilité de l'entreprise, l'amélioration de la gestion de l'entreprise, et l'investissement dans la croissance de l'entreprise sont les priorités les plus fréquemment citées, recueillant l'adhésion de 75 %, 56 % et 56 % des répondants, respectivement. Mentionnons que ces trois priorités occupent les trois premières places pour les deux principaux sous-groupes également, soit les entreprises agricoles et les fabricants d'aliments. En fait, on observe peu de différence entre les réponses de ces deux sous-groupes. Seules deux priorités enregistrent des taux de réponse significativement différents, à savoir l'investissement dans la croissance de l'entreprise et la diversification de l'offre de produits ou services de l'entreprise. Dans les deux cas, les fabricants d'aliments sont proportionnellement plus nombreux à cibler ces priorités. Ces mêmes priorités affichaient les écarts les plus importants entre les deux groupes de répondants lors des mises à jour précédentes.

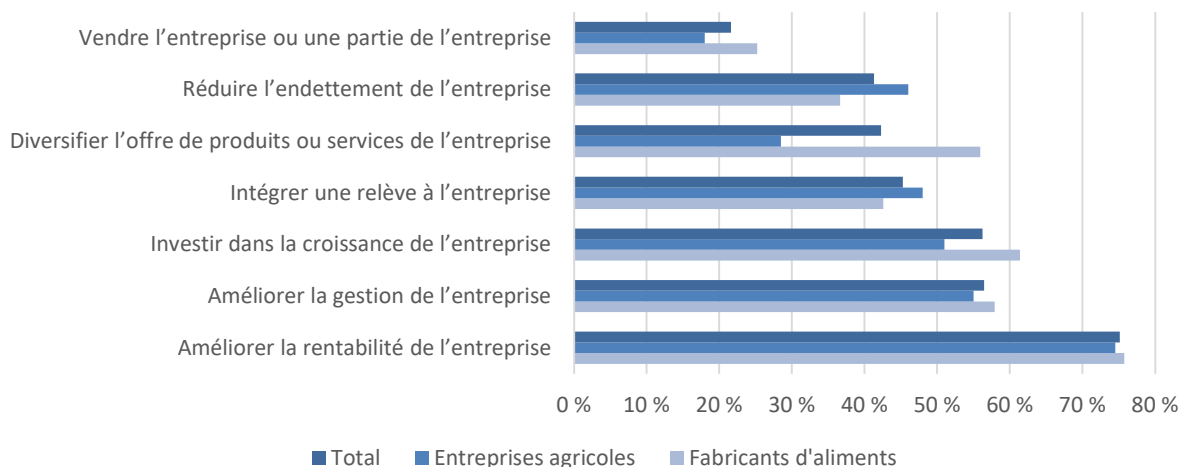


Figure 9. Priorités* des répondants pour les trois prochaines années

* Les répondants pouvaient indiquer plus d'une priorité.

Q7. INVESTISSEMENTS ENVISAGÉS AU COURS DES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Environ un répondant sur deux (48 %) prévoit faire des investissements importants dans son entreprise au cours des trois prochaines années. À 56 %, les fabricants d'aliments sont proportionnellement plus nombreux que les entreprises agricoles (39 %) à prévoir de tels investissements. Ces proportions sont pratiquement identiques à celles enregistrées en 2018. Notons que les entreprises affichant les chiffres d'affaires annuels les plus importants sont proportionnellement plus nombreuses à prévoir des investissements, autant chez les entreprises agricoles que les fabricants d'aliments.

Les objectifs poursuivis par les répondants qui prévoient investir sont également similaires à ceux évoqués en 2018, avec l'augmentation de la capacité de production, l'automatisation d'une partie de la production et l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'entreprise comme objectifs les plus fréquemment cités.

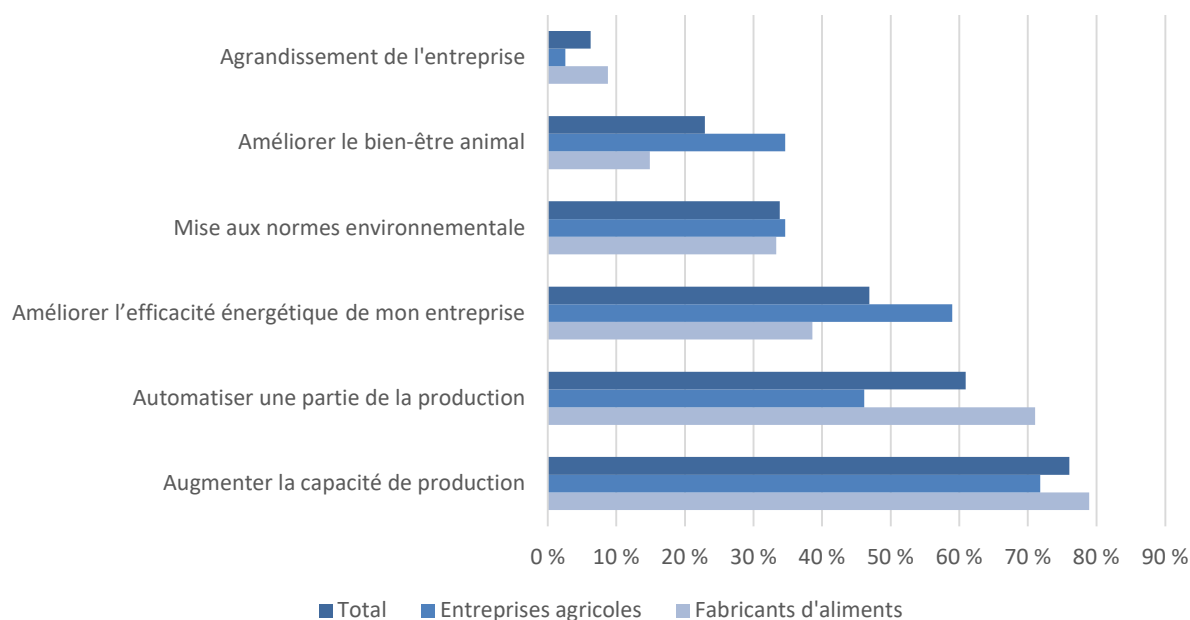


Figure 10. Objectifs des investissements envisagés au cours des trois prochaines années

Les deux sous-groupes ont offert des réponses généralement similaires, sauf dans certains cas. Les entreprises agricoles sont ainsi plus nombreuses à vouloir **améliorer l'efficacité énergétique** et le **bien-être animal** sur leur entreprise, alors que les fabricants d'aliments sont plus nombreux à prévoir des investissements pour **automatiser une partie de leur production**.

Q8. OBSTACLES APPRÉHENDÉS POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Comme en 2018, les enjeux de **disponibilité de la main-d'œuvre (qualifiée et non qualifiée)**, de **prix des produits mis en marché** et de **disponibilité ou de coût des intrants** sont les obstacles appréhendés par le plus grand nombre de répondants (Figure 11). Les entreprises agricoles ont été plus nombreuses à identifier les prix des produits mis en marché comme obstacle appréhendé, alors que les questions de main-d'œuvre ont été soulevées par une plus grande proportion de fabricants d'aliments. Parmi les entreprises agricoles, soulignons que les entreprises d'élevage ont été largement plus nombreuses à identifier la **concurrence étrangère** comme obstacles appréhendés dans les années à venir (environ la moitié des éleveurs, contre environ le quart des entreprises de production végétale), et ce, peu importe si elles œuvraient dans un secteur sous gestion de l'offre ou non.

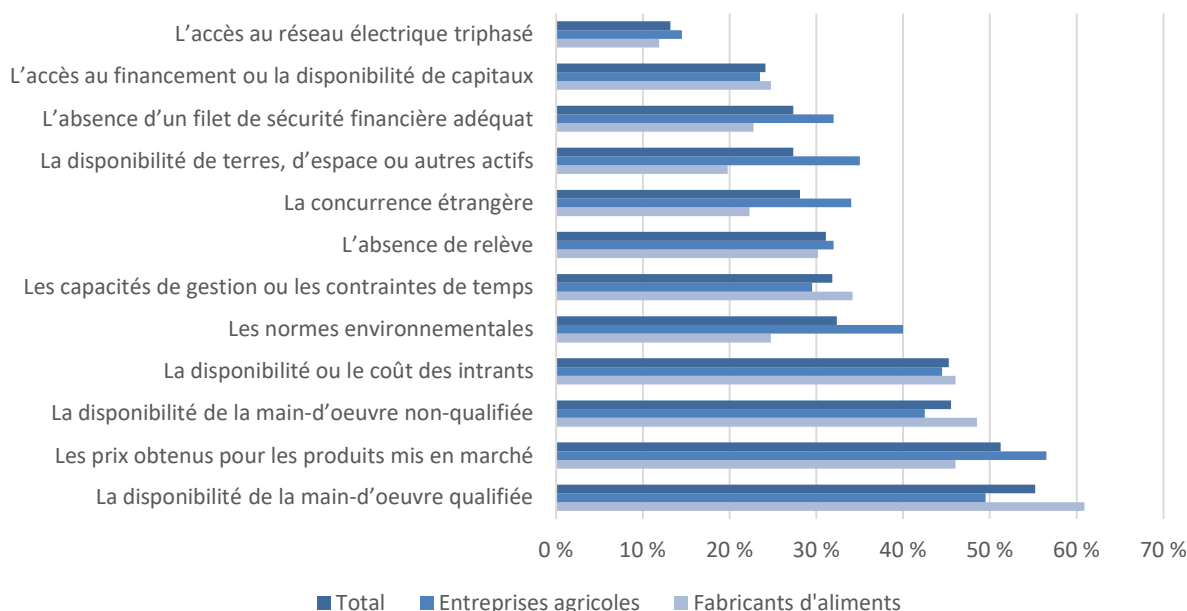


Figure 11. Obstacles appréhendés pour les trois prochaines années

La stabilité constatée entre 2018 et 2020 cache toutefois certains mouvements au sein des principaux sous-groupes. En particulier, le nombre d'entreprises agricoles appréhendant des **obstacles liés à la main-d'œuvre** est significativement plus élevé en 2020, et ce, autant pour la main-d'œuvre qualifiée que non qualifiée. En particulier, la disponibilité de la main-d'œuvre non qualifiée est passée de la 8^e à la 4^e position des principaux obstacles appréhendés par les producteurs agricoles. Ce mouvement apparaît clairement à la Figure 12, qui présente l'évolution de la proportion des répondants qui appréhendent certains obstacles, au fil des ans. Rappelons, à cet égard, que les entreprises agricoles ont dû composer avec de nombreuses difficultés à l'été 2020 pour combler leurs besoins de main-d'œuvre, en raison des impacts de la pandémie de COVID-19 qui ont notamment entraîné des retards dans l'arrivée de travailleurs

étrangers temporaires. Toutefois, si la crise de la COVID-19 peut expliquer en partie les changements observés, la montée des enjeux de main-d'œuvre dans les préoccupations des répondants précédait le déclenchement de cette crise.



Figure 12. Part des répondants appréhendant les obstacles les plus fréquemment mentionnés, 2014-2020

4. ENJEUX RENCONTRÉS DANS LES DERNIÈRES ANNÉES

Q9-Q10. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES

La **disponibilité de la main-d'œuvre (qualifiée et non qualifiée)**, les **prix des produits mis en marché** et la **disponibilité ou le coût des intrants** sont les obstacles rencontrés par le plus grand nombre de répondants au cours des deux dernières années (Figure 13). Il s'agit donc des mêmes obstacles que ceux appréhendés par les répondants pour les prochaines années (cf. Q8. Obstacles appréhendés pour les trois prochaines années).

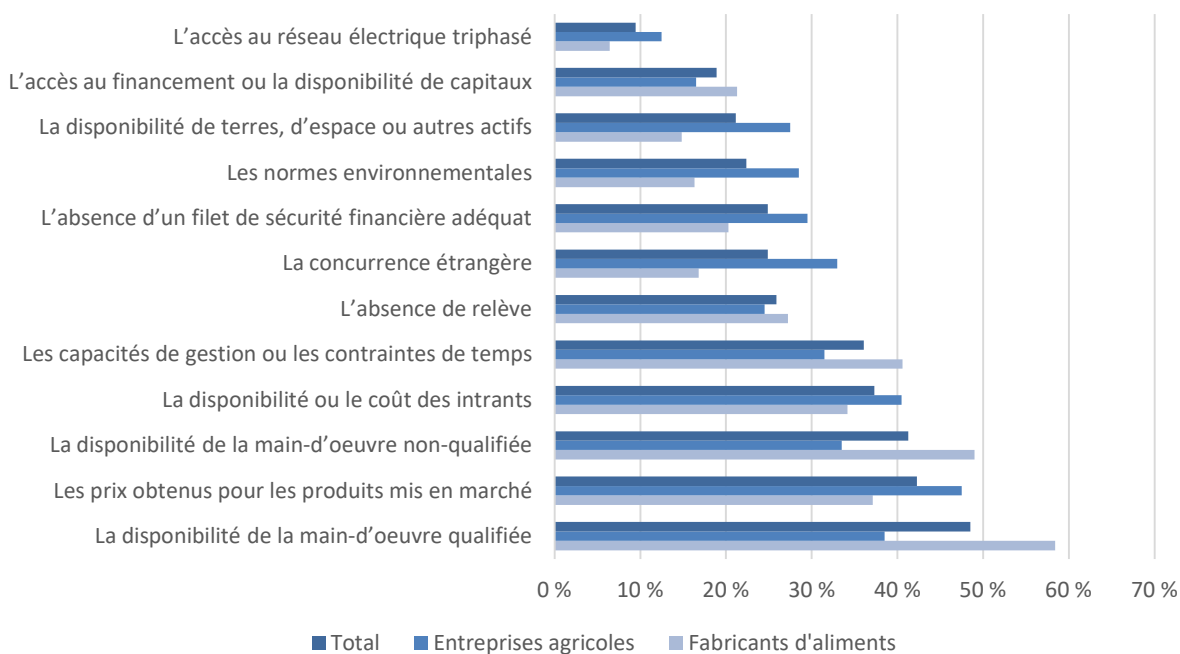


Figure 13. Difficultés rencontrées au cours des deux dernières années

Les principaux sous-groupes affichent plusieurs différences concernant les difficultés rencontrées. Les fabricants d'aliments ont ainsi été plus nombreux à faire face à des difficultés liées à la **disponibilité de la main-d'œuvre** (qualifiée ou non), alors que les entreprises agricoles ont été davantage confrontées à des difficultés liées à la **concurrence étrangère**, aux **normes environnementales**, et à la **disponibilité de terres, d'espace ou d'autres actifs**. Par ailleurs, au sein du secteur agricole, environ la moitié des entreprises d'élevage ont rencontré des difficultés liées à la **concurrence étrangère**, contre environ le quart des entreprises de production végétale. Les éleveurs ont également été plus nombreux à rencontrer des difficultés liées à la **disponibilité ou au coût des intrants**.

Les principaux obstacles identifiés par les répondants sont par ailleurs les mêmes que ceux identifiés lors de la dernière mise à jour de ce sondage. Toutefois, l'importance croissante que prennent les enjeux de main-d'œuvre apparaît à la Figure 14, qui montre qu'une part grandissante des répondants y ont été confrontés. Ceci apparaît particulièrement significatif dans le secteur agricole.

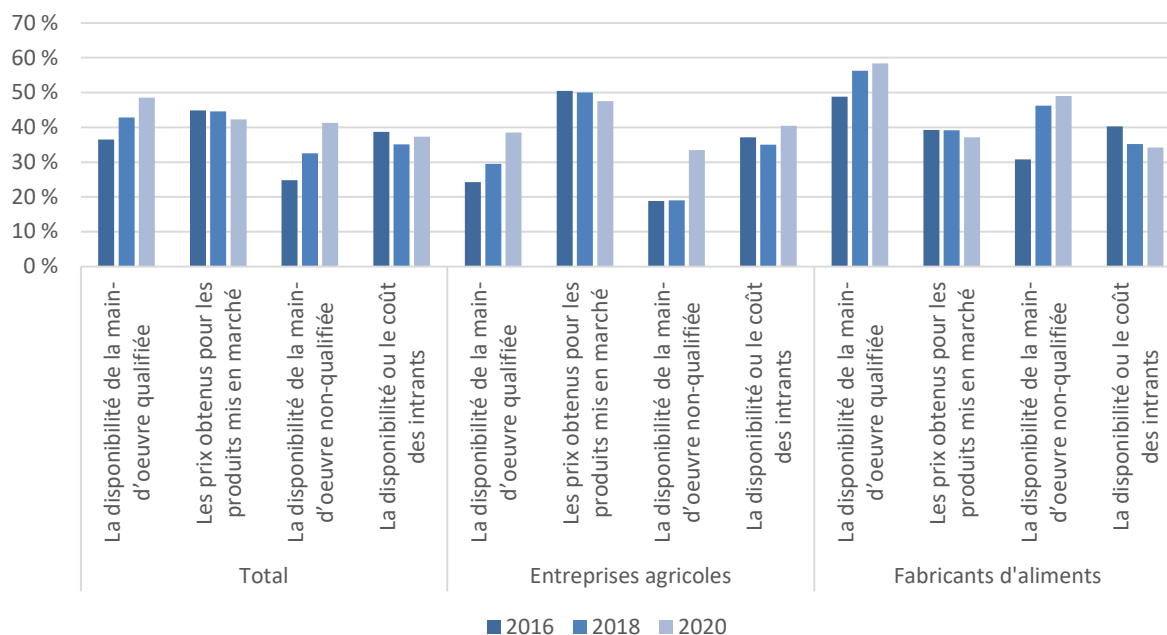


Figure 14. Part des répondants ayant rencontré certaines difficultés au cours des deux dernières, 2016-2020

Les intrants dont le coût ou la disponibilité ont causé des ennuis au plus grand nombre de répondants dans les dernières années sont les mêmes pour les deux principaux sous-groupes :

- ◆ La machinerie, l'équipement, le matériel et les technologies
 - Problématique pour 50,5 % des entreprises agricoles et 40,6 % des fabricants d'aliments
- ◆ Les assurances
 - Problématique pour 48,0 % des entreprises agricoles et 38,1 % des fabricants d'aliments
- ◆ La main-d'œuvre
 - Problématique pour 35,5 % des entreprises agricoles et 52,5 % des fabricants d'aliments

Q11. DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Les réponses précédentes ont mis en évidence que les enjeux concernant la disponibilité de la main-d'œuvre génèrent des obstacles pour les entreprises agricoles et les fabricants d'aliments. Concrètement, au cours de la dernière année, un peu plus de quatre répondants sur dix (41 %) n'ont pas été en mesure de pourvoir l'ensemble des postes offerts par leur entreprise en raison d'un manque de candidats qualifiés. Cette proportion est de 54 % pour les fabricants d'aliments et de 27 % pour les répondants du secteur agricole (Figure 15).

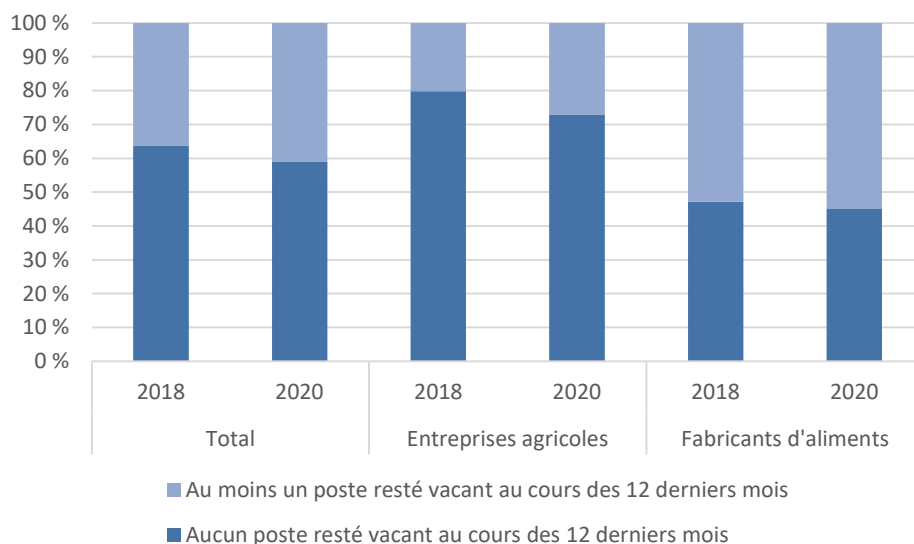


Figure 15. Part des répondants ayant rencontré des problèmes de recrutement de main-d'œuvre dans la dernière année, 2018-2020

Les répondants du secteur agricole sont plus nombreux à avoir signalé des difficultés de recrutement de main-d'œuvre en 2020, comparativement à 2018 (27 % des répondants en 2020, contre 20 % en 2018). Il est permis de supposer que les restrictions mises en place dans le contexte de la pandémie de COVID-19, qui ont notamment entraîné des retards dans l'arrivée de travailleurs étrangers temporaires, expliquent en partie les difficultés supplémentaires rencontrées l'an dernier.

5. INTERVENTIONS GOUVERNEMENTALES

Q12-14. UTILITÉ DES INTERVENTIONS GOUVERNEMENTALES

Parmi les interventions gouvernementales jugées utiles pour le développement du secteur agroalimentaire québécois par les producteurs agricoles, deux se démarquent par l'importance des appuis récoltés. Les interventions permettant de soutenir et sécuriser le revenu des entreprises agricoles et celles visant à appuyer le développement des marchés pour les produits du Québec sont ainsi identifiées comme étant les plus utiles par 34 % et 24 % des producteurs, respectivement. En ajoutant les producteurs qui ont ciblé ces interventions comme étant les 2^e ou 3^e plus utiles, celles-ci recueillent l'appui de 58 % et 55 % des répondants agricoles (Figure 16). L'ordre des interventions les plus utiles selon les producteurs agricoles est pratiquement identique à celui obtenu en 2018.

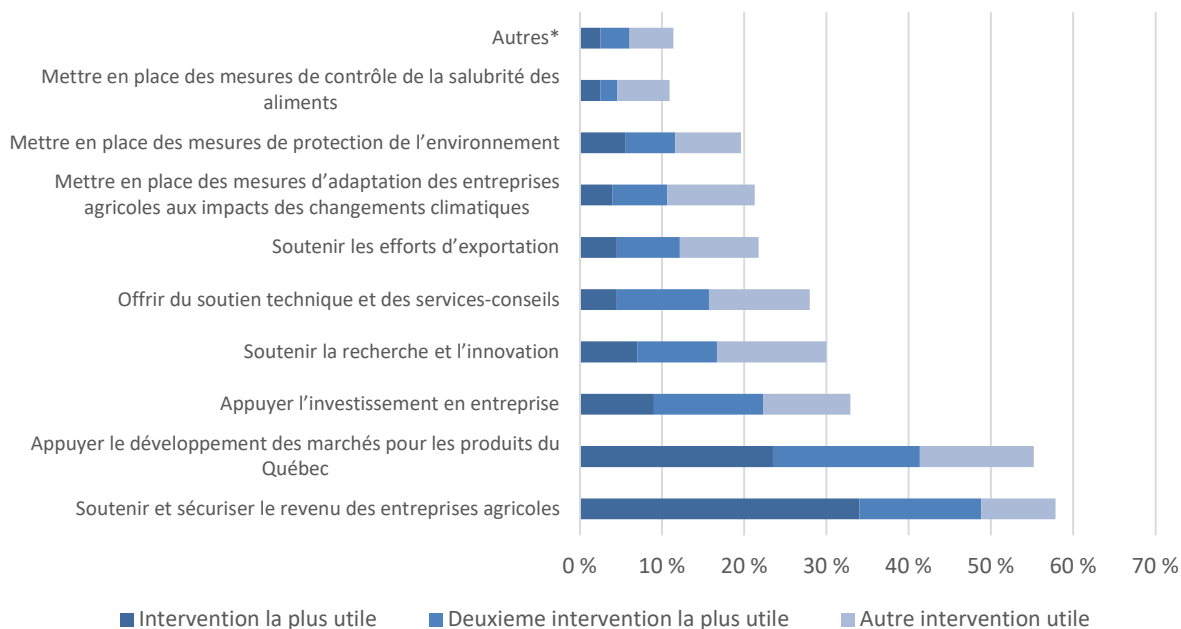


Figure 16. Interventions gouvernementales jugées utiles par les producteurs agricoles

* La catégorie « Autre » inclut notamment des mesures comme protéger les barrières tarifaires sous gestion de l'offre et soutenir la main-d'œuvre et la relève agricole.

Bien que les mesures permettant de soutenir et sécuriser le revenu des entreprises agricoles soient identifiées comme étant les plus utiles pour le développement du secteur agroalimentaire autant par les entreprises spécialisées en culture végétale que les entreprises d'élevage, ces dernières sont deux fois plus nombreuses à cibler ce genre de mesure en priorité (52 % contre 24 %).

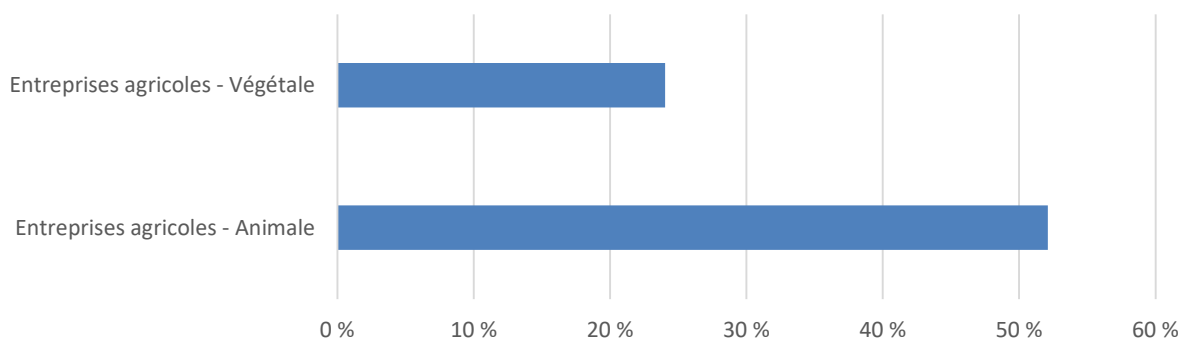


Figure 17. Proportion des entreprises agricoles ayant identifié le soutien et la sécurisation du revenu des entreprises agricoles comme étant l'intervention gouvernementale la plus utile pour le développement du secteur agroalimentaire québécois

Pour les fabricants d'aliments, les mesures visant à appuyer le développement des marchés pour les produits du Québec et l'investissement en entreprise constituent les interventions gouvernementales les plus utiles pour le développement du secteur agroalimentaire québécois. Suivent les mesures visant à soutenir la recherche et l'innovation, à soutenir et sécuriser le revenu des entreprises agricoles, et à offrir du soutien technique et des services-conseils. Cet ordre de priorités s'avère identique à celui obtenu en 2018 auprès de ce groupe d'entreprises.

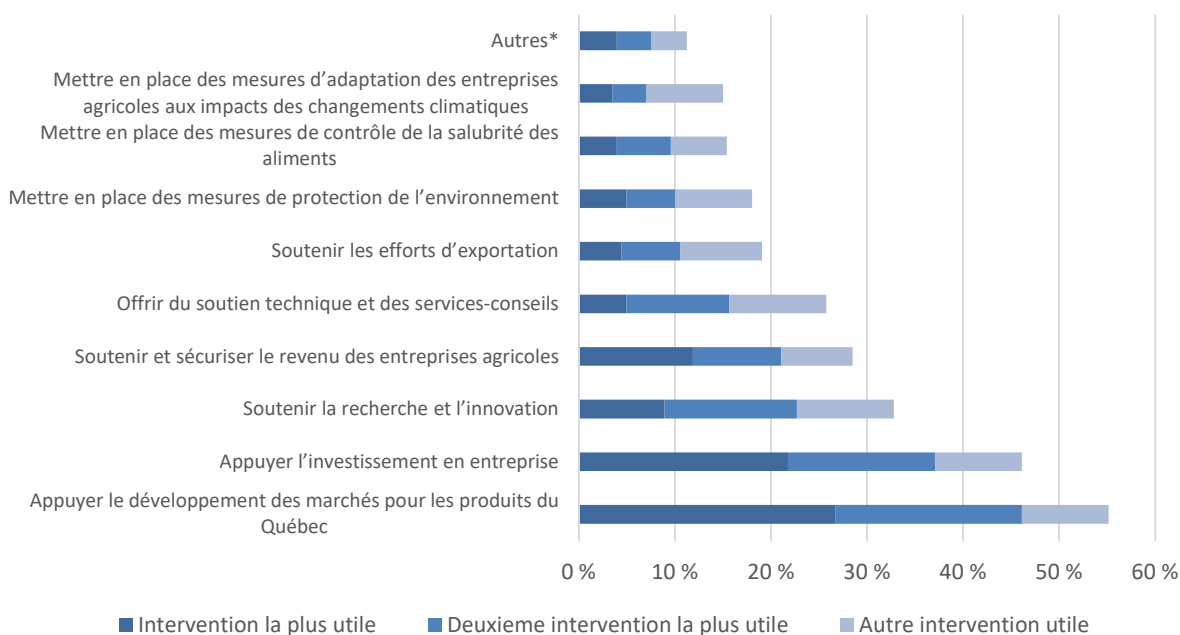


Figure 18. Interventions gouvernementales jugées utiles par les fabricants d'aliments

* La catégorie « Autre » inclut notamment des mesures comme protéger les barrières tarifaires sous gestion de l'offre et soutenir la main-d'œuvre.

Q15-17. UTILITÉ DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

Selon les producteurs agricoles sondés, les programmes de soutien du revenu (mentionnés par 54 % des répondants) et le programme de crédit de taxes foncières agricoles (51 %) sont considérés comme les plus utiles pour le succès de leur entreprise. Suivent les programmes d'appui à la mise en marché (35 %), les programmes d'adaptation des entreprises ou de soutien à l'amélioration de leur performance (29 %) et le programme d'appui pour la conversion à l'agriculture biologique (22 %) (Figure 19).

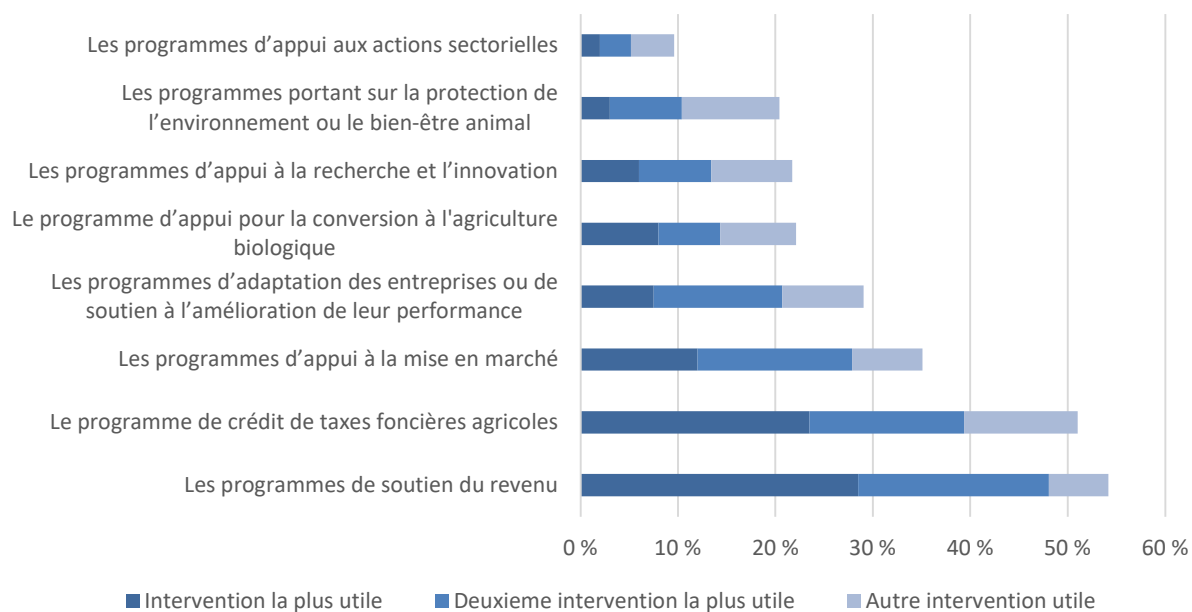


Figure 19. Programmes d'aide financière jugés utiles par les producteurs agricoles¹

Note 1 : Cette question a été posée uniquement aux répondants du secteur agricole.

Les réponses offertes par les répondants sont sensiblement les mêmes qu'en 2018. Exception notable, le Programme d'appui pour la conversion à l'agriculture biologique est passé de la 7^e à la 5^e position, alors que les programmes d'appui à la recherche et l'innovation ont, quant à eux, glissé de la 4^e à la 6^e position.

Q18. PRIORITÉ EN MATIÈRE D'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE

Les répondants du secteur agricole identifient les interventions gouvernementales suivantes comme étant prioritaires :

- ◆ Diminuer la lourdeur administrative, les contraintes réglementaires;
- ◆ Faciliter le transfert d'entreprise et l'établissement de la relève;
- ◆ Améliorer les programmes de soutien du revenu;
- ◆ Favoriser l'achat d'aliments du Québec.

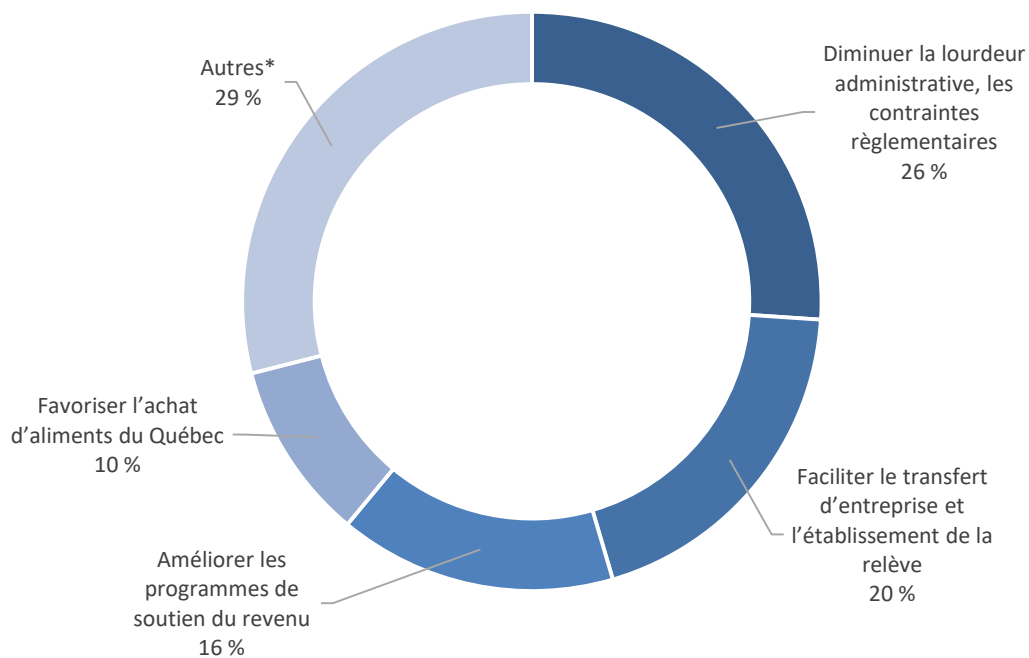


Figure 20. Quelle priorité devrait être considérée par le gouvernement en priorité?¹

Note 1 : Cette question a été posée uniquement aux répondants du secteur agricole.

* La catégorie « Autre » inclut notamment faciliter l'accès à de la main-d'œuvre qualifiée, améliorer le soutien technique et le service-conseil offerts, diminuer les charges fiscales, accroître le financement de la recherche et de l'innovation, améliorer les programmes d'adaptation des entreprises, faciliter l'accès au financement et faciliter le travail immigrant.

6. CONCLUSION

Cette étude visait à mesurer le niveau de confiance des chefs d'entreprises des secteurs de l'agriculture et de la fabrication des aliments face à la conjoncture économique, et à comprendre les enjeux qu'ils ont rencontrés récemment et ceux auxquels ils risquent d'être confrontés dans les années à venir. Elle permettait par ailleurs de suivre la progression du niveau de confiance des chefs d'entreprise du secteur, suite à des enquêtes similaires réalisées en 2014, 2016 et 2018. Au total, 402 chefs d'entreprise ont répondu au sondage, qui a été réalisé durant les mois de novembre et décembre 2020, une période marquée par la crise associée à la pandémie de COVID-19. L'étude a donc été menée à un moment où la crise était encore source d'incertitude et créait un contexte exceptionnel et fluctuant pour les entreprises consultées. Les résultats du sondage nous permettent de tirer certains constats :

- Depuis la dernière mise à jour de ce sondage, en 2018, la part des répondants (toutes catégories confondues) ayant déclaré avoir très ou assez confiance à l'égard de l'évolution de l'économie agroalimentaire au Québec au cours des trois prochaines années est passée de 73 % à 85 %, un sommet. La tendance à la hausse est généralisée dans l'ensemble des principaux sous-groupes. Lorsqu'il s'agit de l'évolution de leur entreprise au cours des trois prochaines années, le niveau de confiance des répondants est demeuré pratiquement identique à celui enregistré en 2018, avec 83 % d'entre eux se disant très ou assez confiants.
- Les difficultés liées à la disponibilité de la main-d'œuvre affectent une proportion croissante des répondants, et ce, particulièrement dans le secteur agricole. Une part croissante des entreprises agricoles s'attend ainsi à rencontrer des obstacles dans sa recherche de main-d'œuvre au cours des prochaines années.
- Les prix des produits mis en marché représentent l'enjeu touchant le plus grand nombre de répondants du secteur agricole, alors que les enjeux liés à la disponibilité ou au coût des intrants constituent la seconde difficulté en importance rencontrée dans les dernières années. Comme dans les années passées, les entreprises agricoles ont donc comme priorité d'améliorer leur rentabilité et sont d'avis que le soutien et la sécurisation du revenu agricole représentent l'intervention gouvernementale la plus utile.
- La confiance d'environ un producteur agricole sur deux à l'égard de l'évolution de son entreprise est influencée par les opportunités et les enjeux liés au commerce international. Or, pour les entreprises agricoles spécialisées en production végétale, cette influence est majoritairement positive, alors qu'elle est négative pour la majorité des éleveurs. De plus, ces derniers ont été largement plus nombreux que tout autre type de répondant à identifier la concurrence étrangère autant comme difficulté passée que comme obstacle futur appréhendé.



ANNEXES

ANNEXE 1. PROFIL DES RÉPONDANTS

Un total de 402 chefs d'entreprises ont répondu au questionnaire lors de ce sondage, dont 200 producteurs agricoles et 202 gestionnaires d'entreprises de fabrication d'aliments.

PRINCIPALES PRODUCTIONS DES ENTREPRISES AGRICOLES

Parmi les producteurs agricoles, près des deux tiers (64,5 %) ont déclaré que la principale production de leur entreprise est une production végétale, le reste (35,5 %) étant plutôt spécialisé en production animale⁴. Près de 55 % des entreprises de production animale œuvrent dans des secteurs soumis à la gestion de l'offre (lait, volailles et œufs) (Figure 21).

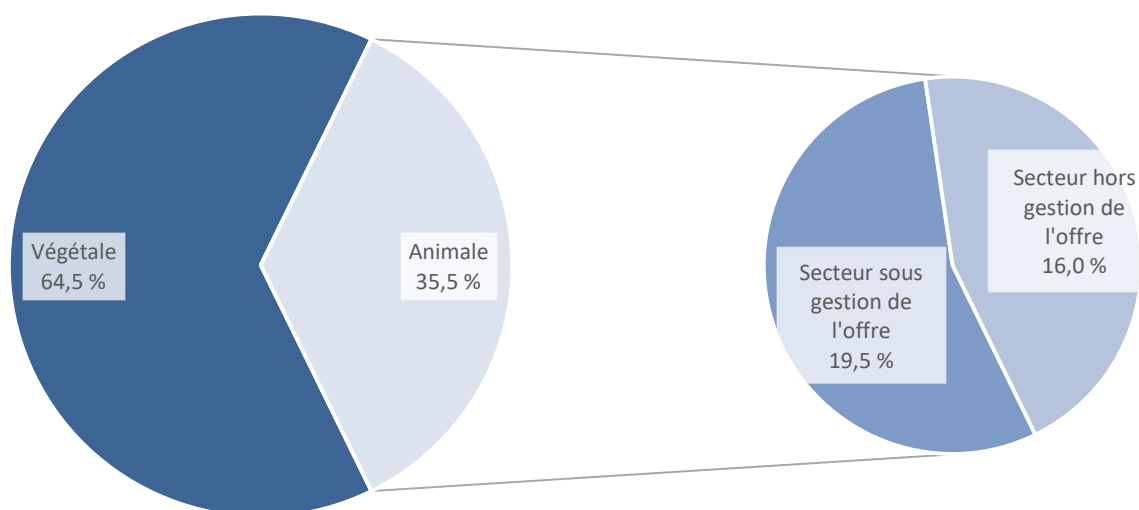


Figure 21. Productions principales des producteurs agricoles

⁴ Selon le recensement de l'agriculture de 2016, 57 % des fermes québécoises avaient comme principale activité une culture végétale, le reste ayant plutôt un élevage comme principale activité.

Statistique Canada (2021). *Tableau 32-10-0403-01 Fermes classées selon le type d'exploitation agricole*. [En ligne] <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210040301>, page consultée le 21 janvier 2021.

CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL DES ENTREPRISES SONDÉES

En 2019, le chiffre d'affaires des entreprises agricoles sondées était de moins de 50 000 \$ pour un peu plus du quart d'entre elles (26,5 %), entre 50 000 \$ et 150 000 \$ pour 21,5 % d'entre elles, et supérieur à 150 000 \$ pour 39,5 % d'entre elles. Les entreprises d'élevage, et en particulier celles spécialisées dans un secteur sous gestion de l'offre, se sont retrouvées plus souvent parmi ce dernier groupe que les entreprises de production végétale (Figure 22).

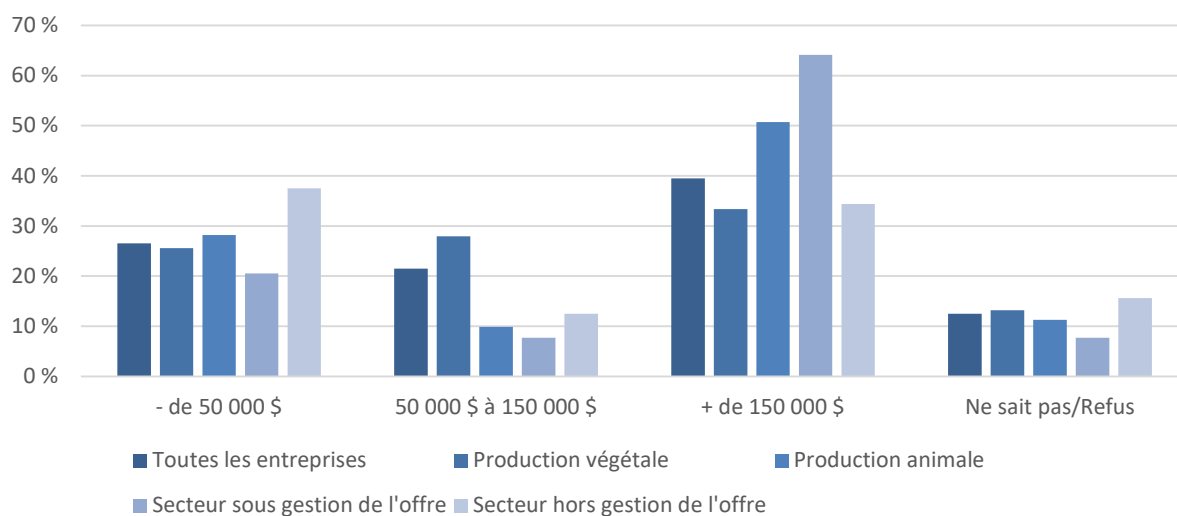


Figure 22. Chiffre d'affaires des entreprises agricoles sondées

Quant aux fabricants d'aliments sondés, un peu plus de 50 % d'entre eux ont réalisé un chiffre d'affaires de 500 000 \$ ou plus en 2019 (Figure 23).

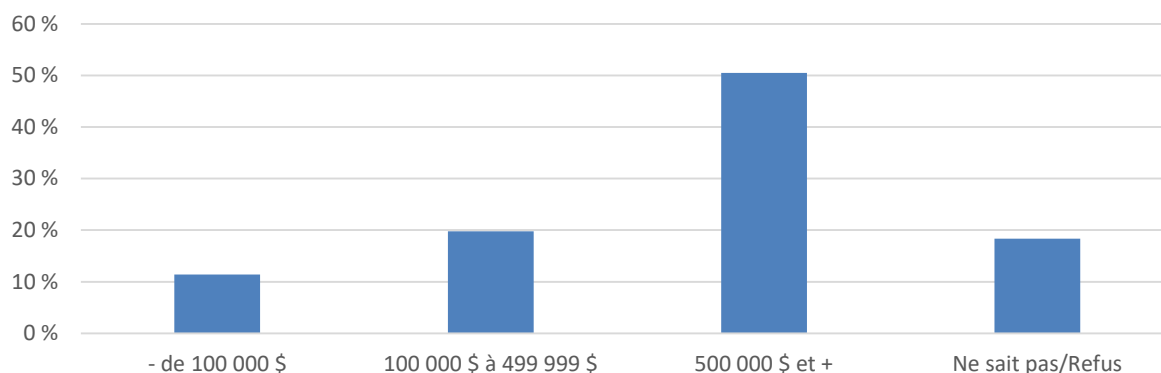


Figure 23. Chiffre d'affaires des fabricants d'aliments sondés

ANNEXE 2. MÉTHODOLOGIE

La consultation des acteurs du secteur agroalimentaire au sujet de leur confiance envers leurs perspectives futures a été réalisée auprès de 402 chefs d'entreprises des secteurs de l'agriculture et de la transformation alimentaire du Québec (200 producteurs agricoles et 202 entrepreneurs du secteur de la fabrication d'aliments).

POPULATION À L'ÉTUDE ET ÉCHANTILLONNAGE

La population à l'étude est composée de l'ensemble des entreprises agricoles et des entreprises de transformation alimentaire du Québec. L'échantillonnage de cette population a été réalisé à partir des deux listes d'entreprises suivantes :

1. Pour les entreprises agricoles, une liste de 1 500 entreprises avec coordonnées, fournie par l'UPA. Ces entreprises ont été sélectionnées de manière aléatoire à partir de la liste des producteurs agricoles membres de l'UPA. Mentionnons que plus de 90 % des producteurs agricoles du Québec sont membres de l'UPA⁵.
2. Pour les fabricants d'aliments, une liste de 1 079 entreprises avec coordonnées, obtenue auprès du site icriq.com, qui diffuse les données de la Banque d'information industrielle d'Investissement Québec. Cette liste découle d'une recherche effectuée le 3 novembre 2020 en utilisant deux critères, soit la catégorie d'entreprise « Fabricants » et le code SCIAN⁶ « 311000 – Fabrication d'aliments ».

Les entreprises listées ont été contactées de façon aléatoire, jusqu'à ce qu'environ 200 d'entre elles aient accepté de répondre pour chacune des listes. Le taux de réponse final est de 31,5 %. La marge d'erreur maximale est de 4,9 %, 19 fois sur 20.

RÉALISATION DES ENTREVUES

Les entretiens ont été réalisés du 24 novembre au 18 décembre 2020. La méthodologie mise en œuvre pour la réalisation de cette consultation reposait sur un contact téléphonique direct auprès des répondants potentiels avec possibilité de réaliser, par la suite, l'entrevue au téléphone ou de remplir le sondage en ligne. La durée moyenne des entrevues était de 14 minutes.

⁵ UPA (2021). *Foire aux questions*. [en ligne] <https://www.upa.qc.ca/fr/faq/>, page consultée le 22 janvier 2021.

⁶ Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

DÉVELOPPEMENT ET PRÉTEST DU QUESTIONNAIRE

Le questionnaire est identique à celui utilisé lors des dernières mises à jour du présent sondage, de façon à pouvoir comparer les résultats à travers les années. Ce questionnaire avait été développé par la Coop Carbone, en collaboration avec l'UPA. Un prétest a été effectué auprès de 26 répondants (14 producteurs agricoles, 12 fabricants d'aliments). Ce prétest a permis de valider la durée moyenne des entrevues. Aucun ajustement au questionnaire n'a été nécessaire suite au prétest.

ANNEXE 3. QUESTIONNAIRE

INTRODUCTION

Bonjour, nous sommes mandatés par l'Union des producteurs agricoles afin de mener une étude sur la situation économique actuelle et la confiance des entrepreneurs agricoles et agroalimentaires face aux perspectives économiques des trois prochaines années. Votre participation permettra à l'UPA de mieux comprendre la situation des acteurs de l'industrie et les défis auxquels ils font face.

Votre participation ne prendra qu'une dizaine de minutes et toutes les informations que vous me fournirez lors de notre entretien demeureront strictement confidentielles. Accepteriez-vous de participer à cette étude?

PERSPECTIVES FUTURES DE L'ENTREPRENEUR

Les questions 1 à 8 portent sur les années à venir et ce que vous entrevoyez quant à l'évolution de votre secteur et de votre entreprise.

1. Quel est votre degré de confiance à l'égard de l'évolution de l'économie agroalimentaire au Québec au cours des trois prochaines années?
 - Très confiant
 - Assez confiant
 - Peu confiant
 - Pas du tout confiant
 - Ne sait pas

2. Quel est votre degré de confiance à l'égard de l'évolution de votre entreprise au cours des trois prochaines années?
 - Très confiant
 - Assez confiant
 - Peu confiant
 - Pas du tout confiant
 - Ne sait pas

3. Est-ce que les opportunités et les enjeux liés au commerce international influencent votre degré de confiance à l'égard de l'évolution de votre entreprise? Si oui, positivement ou négativement?
4. Au cours des trois prochaines années, croyez-vous que les revenus de votre entreprise vont augmenter, diminuer ou demeurer inchangés?
5. Au cours des trois prochaines années, croyez-vous que le nombre d'employés dans votre entreprise va augmenter, diminuer ou demeurer inchangés?
6. Quelles seront vos priorités pour les trois prochaines années?

Mettre les choix de réponse en rotation. Plusieurs réponses possibles.

- Améliorer la rentabilité de l'entreprise
 - Réduire l'endettement de l'entreprise
 - Investir dans la croissance de l'entreprise
 - Diversifier l'offre de produits ou services de l'entreprise
 - Intégrer une relève à l'entreprise
 - Améliorer la gestion de l'entreprise
 - Vendre l'entreprise ou une partie de l'entreprise
 - Autre. Veuillez préciser : _____
 - Ne sait pas ou Ne veut pas répondre
7. Au cours des trois prochaines années, prévoyez-vous faire des investissements importants dans votre entreprise? Si oui, dans quels objectifs?

Mettre les choix de réponse en rotation. Plusieurs réponses possibles.

- Augmenter la capacité de production
- Améliorer l'efficacité énergétique de mon entreprise
- Automatiser une partie de la production
- Mise aux normes environnementale
- Améliorer le bien-être animal
- Autre. Veuillez préciser : _____
- Ne sait pas ou Ne veut pas répondre

8. Au cours des trois prochaines années, quels seront les principaux freins au succès de votre entreprise?

Mettre les choix de réponse en rotation. Plusieurs réponses possibles.

- L'absence de relève
- La disponibilité ou le coût des intrants
- Les prix obtenus pour les produits mis en marché
- Les capacités de gestion ou les contraintes de temps
- Les normes environnementales
- L'absence d'un filet de sécurité financière adéquat
- La concurrence étrangère
- La disponibilité de terres, d'espace ou autres actifs
- L'accès au financement ou la disponibilité de capitaux
- La disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée
- La disponibilité de la main-d'œuvre non-qualifiée
- L'accès au réseau électrique triphasé
- Autre. Veuillez préciser : _____
- Ne sait pas ou Ne veut pas répondre

ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'ENTREPRISE

Les questions 9 à 11 portent sur les années passées et l'évolution passée de votre entreprise.

9. Au cours des deux dernières années, quelles ont été les principales difficultés rencontrées par votre entreprise?

Mettre les choix de réponse en rotation. Plusieurs réponses possibles.

- L'absence de relève
- La disponibilité ou le coût des intrants
- Les prix obtenus pour les produits mis en marché
- Les capacités de gestion ou les contraintes de temps
- Les normes environnementales
- L'absence d'un filet de sécurité financière adéquat
- La concurrence étrangère

- La disponibilité de terres, d'espace ou autres actifs
- L'accès au financement ou la disponibilité de capitaux
- La disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée
- La disponibilité de la main-d'œuvre non-qualifiée
- L'accès au réseau électrique triphasé
- Autre. Veuillez préciser : _____
- Ne sait pas ou Ne veut pas répondre

10. Au cours des deux dernières années, quels intrants parmi les suivants ont posé problème à votre entreprise en raison de leurs coûts :

Mettre les choix de réponse en rotation. Plusieurs réponses possibles.

- Carburants et combustibles
- Électricité
- Main-d'œuvre
- Matières premières
- Pesticides et produits phytosanitaires
- Engrais et fertilisants
- Alimentation animale
- Machinerie, équipement, matériel, technologies
- Transport
- Coûts d'emprunt et services bancaires
- Assurances
- Impôts et taxes foncières
- Autre. Veuillez préciser : _____
- Ne sait pas ou Ne veut pas répondre

11. Au cours des 12 derniers mois, combien de postes sont restés vacants au sein de votre entreprise en raison d'un manque de candidats qualifiés?

INTERVENTIONS GOUVERNEMENTALES

Les questions 12 à 18 portent sur les interventions gouvernementales dans le secteur agroalimentaire.

12. Parmi les interventions gouvernementales suivantes, laquelle vous semble la plus utile pour le développement du secteur agroalimentaire québécois?

Mettre les choix de réponse en rotation. Une seule réponse.

- Soutenir la recherche et l'innovation (ex. développement de nouveaux produits, amélioration des techniques de production, etc.)
- Soutenir et sécuriser le revenu des entreprises agricoles
- Appuyer le développement des marchés pour les produits du Québec
- Soutenir les efforts d'exportation
- Appuyer l'investissement en entreprise
- Offrir du soutien technique et des services-conseils
- Mettre en place des mesures de protection de l'environnement
- Mettre en place des mesures de contrôle de la salubrité des aliments
- Mettre en place des mesures d'adaptation des entreprises agricoles aux impacts des changements climatiques
- Autre. Veuillez préciser : _____
- Ne sait pas ou Ne veut pas répondre

13. Quelle est la deuxième intervention gouvernementale qui vous semble la plus utile pour le développement du secteur agroalimentaire québécois?

Mettre les choix de réponse en rotation. Retirer la réponse choisie à la question 11. Une seule réponse.

- Soutenir la recherche et l'innovation (ex. développement de nouveaux produits, amélioration des techniques de production, etc.)
- Soutenir et sécuriser le revenu des entreprises agricoles
- Appuyer le développement des marchés pour les produits du Québec
- Soutenir les efforts d'exportation
- Appuyer l'investissement en entreprise
- Offrir du soutien technique et des services-conseils
- Mettre en place des mesures de protection de l'environnement

- Mettre en place des mesures de contrôle de la salubrité des aliments
- Mettre en place des mesures d'adaptation des entreprises agricoles aux impacts des changements climatiques
- Autre. Veuillez préciser : _____
- Ne sait pas ou Ne veut pas répondre

14. Y en a-t-il d'autres parmi les suivantes?

Mettre les choix de réponse en rotation. Retirer les réponses choisies aux questions 11 et 12. Plusieurs réponses possibles.

- Soutenir la recherche et l'innovation (ex. développement de nouveaux produits, amélioration des techniques de production, etc.)
- Soutenir et sécuriser le revenu des entreprises agricoles
- Appuyer le développement des marchés pour les produits du Québec
- Soutenir les efforts d'exportation
- Appuyer l'investissement en entreprise
- Offrir du soutien technique et des services-conseils
- Mettre en place des mesures de protection de l'environnement
- Mettre en place des mesures de contrôle de la salubrité des aliments
- Mettre en place des mesures d'adaptation des entreprises agricoles aux impacts des changements climatiques
- Autre. Veuillez préciser : _____
- Ne sait pas ou Ne veut pas répondre

Note : Les réponses choisies sont éliminées au fur et à mesure donc le répondant ne peut donner deux fois la même réponse.

Les questions 15 à 18 sont pour le secteur de la production agricole uniquement

15. Parmi les types de programmes d'aide financière suivants, lequel vous semble le plus utile pour le succès de votre entreprise?

Mettre les choix de réponse en rotation. Une seule réponse.

- Les programmes de soutien du revenu (ASRA, Assurance récolte, Agri-stabilité, Agri-investissement, Agri-Québec)
- Les programmes d'adaptation des entreprises ou de soutien à l'amélioration de leur performance (ex. Initiative ministérielle « Productivité végétale », Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région, Programme services-conseils)
- Les programmes d'appui aux actions sectorielles (ex. Programme de développement sectoriel)
- Les programmes d'appui à la recherche et l'innovation (ex. Innov'Action agroalimentaire)
- Les programmes d'appui à la mise en marché (ex. Programme Proximité)
- Les programmes portant sur la protection de l'environnement ou le bien-être animal (ex. Prime-Vert, Soutien aux investissements contribuant à l'adaptation des entreprises en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique)
- Le programme de crédit de taxes foncières agricoles
- Le programme d'appui pour la conversion à l'agriculture biologique
- Autre. Veuillez préciser : _____
- Ne sait pas ou Ne veut pas répondre

16. Lequel vous semble être le deuxième le plus utile pour le succès de votre entreprise?

Mettre les choix de réponse en rotation. Retirer la réponse choisie à la question 14. Une seule réponse.

- Les programmes de soutien du revenu
- Les programmes d'adaptation des entreprises ou de soutien à l'amélioration de leur performance
- Les programmes d'appui aux actions sectorielles
- Les programmes d'appui à la recherche et l'innovation
- Les programmes d'appui à la mise en marché
- Les programmes portant sur la protection de l'environnement ou le bien-être animal

- Le programme de crédit de taxes foncières agricoles
- Le programme d'appui pour la conversion à l'agriculture biologique
- Autre. Veuillez préciser : _____
- Ne sait pas ou Ne veut pas répondre

17. Y en a-t-il d'autres ?

Mettre les choix de réponse en rotation. Retirer les réponses choisies aux questions 14 et 15. Plusieurs réponses possibles.

- Les programmes de soutien du revenu
- Les programmes d'adaptation des entreprises ou de soutien à l'amélioration de leur performance
- Les programmes d'appui aux actions sectorielles
- Les programmes d'appui à la recherche et l'innovation
- Les programmes d'appui à la mise en marché
- Les programmes portant sur la protection de l'environnement ou le bien-être animal
- Le programme de crédit de taxes foncières agricoles
- Le programme d'appui pour la conversion à l'agriculture biologique
- Autre. Veuillez préciser : _____
- Ne sait pas ou Ne veut pas répondre

Note : Les réponses choisies sont éliminées au fur et à mesure donc le répondant ne peut donner deux fois la même réponse.

18. Parmi les priorités suivantes, laquelle devrait être considérée par le gouvernement en premier?

Mettre les choix de réponse en rotation. Un seul choix de réponse.

- Améliorer les programmes de soutien du revenu
- Améliorer les programmes d'adaptation des entreprises
- Améliorer le soutien technique et le service-conseil offerts
- Accroître le financement de la recherche et de l'innovation
- Faciliter le transfert d'entreprise et l'établissement de la relève
- Faciliter l'accès à de la main-d'œuvre qualifiée
- Faciliter l'accès au financement
- Faciliter le travail immigrant
- Favoriser l'achat d'aliments du Québec

- Diminuer les charges fiscales
- Diminuer la lourdeur administrative, les contraintes réglementaires
- Autre. Veuillez préciser SVP: _____

PROFIL

19. Pour les entreprises agricoles :

- La principale production de votre entreprise est-elle une production animale ou végétale?
 - Si production animale, s'agit-il d'une production sous gestion de l'offre?
- Quel était votre chiffre d'affaires annuel en 2019?
- Combien d'employés comptait votre entreprise en 2019?

20. Pour les entreprises de fabrication d'aliments

- Quel était votre chiffre d'affaires annuel en 2019?
- Combien d'employés comptait votre entreprise en 2019?